

Fiches produits

Région Afrique de l'Ouest et du Centre

Observatoire des marchés internationaux

Unité de recherche économie des filières
Documents de travail en économie des filières
N° 21-94 - juillet 1995

Fiches produits

Région Afrique de l'Ouest et du Centre

Observatoire des marchés internationaux

Sommaire

Avant-propos	i
Résumé	1
I - Cultures annuelles	2
- Arachide (Philippe Dimanche, CIRAD-CA)	3
- Coton (Jean-Jacques Dello, Georges Raymond, CIRAD-CA, Ellen Hanak-Freud, CIRAD-GERDAT)	6
- Maïs (Jean Louis Fusillier, CIRAD-CA)	10
- Riz (Patricio Mendez del Villar, CIRAD-CA)	14
II - Cultures pérennes	17
- Caoutchouc naturel (Benoit Daviron, CIRAD-CP)	18
- Cacao (Benoit Daviron, CIRAD-CP)	21
- Café (Benoit Daviron, CIRAD-CP)	24
- Huile de coprah (Benoit Daviron, CIRAD-CP)	27
- Huile de palme (Benoit Daviron, CIRAD-CP)	29
III - Fruits	32
- Ananas frais (Denis Loeillet, Eric Malezieux, CIRAD-FLHOR)	33
- Banane (Denis Loeillet, Olivier Kuperminc, CIRAD-FLHOR)	36
IV - Bois	39
- Bois tropicaux (Alain Karsenty, CIRAD-Forêt)	40

Avant-propos

UNITE DE RECHERCHE ECONOMIE DES FILIERES

L'*Unité de Recherche Economie des filières* est une unité commune qui regroupe une vingtaine de chercheurs des départements CIRAD-CA, CIRAD-CP et CIRAD-FLHOR et à laquelle sont associés les économistes filières des autres Départements.

L'*Unité de Recherche Economie des Filières* consacre ses travaux à la définition, au suivi et à l'évaluation de la **compétitivité** dans des pays en développement afin d'éclairer la réflexion et les décisions des institutions d'aide et des Etats concernés. Sa mission est aussi d'aider les chercheurs à définir les priorités dans les thèmes de recherche actuels, en privilégiant le type d'innovation à apporter pour améliorer la compétitivité des filières.

Le **champ de l'analyse filière** couvre la totalité du processus de production jusqu'à la mise sur le marché (plantation, entretien, récolte, transformation, évacuation, mise à fob, mise à caf). Les termes de la comparaison des filières entre elles sont établis à partir de différents niveaux de rendements qui correspondent à des conditions naturelles inégales ou à des niveaux d'intensification différents.

Le **programme de travail de l'Unité de Recherche Economie des Filières**, porte sur la comparaison des compétitivités, entre continents, d'un certain nombre de produits tropicaux.

Les *domaines d'activités* de l'U.R. Economie des filières sont:

- Echanges internationaux et analyse de la compétitivité des productions nationales;
- Réseaux commerciaux entre l'offre paysanne et la demande urbaine;
- Comptes de production et d'exploitation pour chaque agent économique de la filière;
- Recherche de méthodes pour l'analyse économique des filières.

Les *principales filières* concernées sont:

- les céréales (maïs, riz) ;
- les cultures cotonnières ;
- la canne à sucre ;
- les cultures maraîchères ;
- les oléagineux annuels (arachide, soja);
- les tubercules ;
- les cultures fruitières (ananas, banane, tomates...);
- le café et le cacao ;
- le caoutchouc ;
- le palmier et le cocotier.

Les *zones d'intervention* de l'U.R. sont:

- l'Afrique francophone (pays de la zone franc, Guinée et Congo) ;
- l'Afrique anglophone (Ghana et Tanzanie) ;
- l'Océan Indien (Madagascar et la Réunion) ;
- l'Asie (Indonésie, Thaïlande et Viêt-nam) ;
- Les Caraïbes ;
- l'Amérique Latine.

Résumé

Les fiches-produits contenues dans ce document traitent de l'avenir des produits agricoles de la Région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre dans le contexte du marché international. Ces fiches sont centrées sur le poids des produits dans la production, la consommation et les échanges, les perspectives à terme pour ces produits au sein de la Région, et les implications en termes d'enjeux pour la recherche et pour l'organisation des filières.

La "Région" comprend les pays suivants : le groupe sahélien (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Burkina Faso, Niger, Cap Vert), les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest (Libéria, Sierra Leone, Guinée, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin), le Nigéria, et les pays d'Afrique Centrale (Cameroun, Centre-afrique, Congo, Gabon, Sao Tomé, Guinée Equatoriale, Zaïre).

Ces fiches ont été commanditées par le Special Program for African Agricultural Research (SPAAR).

I - Cultures annuelles

ARACHIDE

1) La production mondiale et en Afrique

La production mondiale 1992-93 est estimée à 23,8 millions de tonnes base coque, soit 16,4 millions de tonnes en graines décortiquées. La trituration de l'année 1993 correspond à environ 60% de la récolte 1992-93. Les exportations de graines représentent 6,5% de la récolte. En outre, 8% de la production d'huile et 13% de la production de tourteau ont été exportés en 1993.

La production du continent africain couvre environ un tiers des superficies mondiales mais n'atteint qu'un peu moins du cinquième de la production mondiale, elle-même en croissance sensible grâce aux progrès réalisés en Chine à très grande échelle où la productivité à l'hectare est passé de 1,2 tonnes à 2,2 tonnes entre 1970 et 1990 ; en Asie, la production en coque représente d'ailleurs près de 70% de la production mondiale ; en Amérique du Nord (principalement aux Etats-Unis), la production représente 10% du total mondial et 2% en Amérique du Sud (essentiellement au Brésil).

La Région Afrique intervient pour environ 57% de la production africaine et 11% de la production mondiale contre 18% auparavant. La production dans cette région a en effet fortement baissé au cours de la décennie 1970-80, ce qui a suscité des craintes sur l'avenir de cette culture dans la Région. Entre 1980 et 1992 la production africaine a cependant enregistré une progression de 4%, mais cela a été le fait des petits producteurs de la Région, alors que dans les grands pays producteurs-exportateurs, on a assisté à un véritable effondrement de la production.

La baisse a été très sensible au Nigéria qui a connu de nombreux déboires, certains dus à des causes naturelles (virus de la rosette, sécheresse, rouille), d'autres à la dégradation de l'environnement économique (absence d'approvisionnement en intrants, démantèlement des *marketing boards*, politique des prix peu incitative). La production nigériane semble se rétablir depuis quelques années, sans toutefois jouer de rôle sur le marché international. Il y a cependant une part d'incertitude sur les chiffres de la production nigériane. Il reste que le Nigéria est globalement importateur d'oléagineux.

Le Sénégal pour sa part a aussi connu des similitudes. En effet, ce pays qui avait pu maintenir jusqu'en 1990, son niveau de production des années 1960-70 grâce à son organisation semencière et à des variétés bien adaptées issues de la recherche, a vu sa production baisser depuis ces dernières années en raison du désengagement de l'Etat en matière de fourniture d'intrants, notamment de semences sélectionnées.

Actuellement, le Sénégal traverse une crise du secteur arachidier. La collecte de l'arachide aurait été divisée par 3 entre 1987-91 et 1992-94. Le poids dans ses exportations dans le pays ne représenterait que 10 à 20%, alors que dans les années 1960, ce secteur assurait jusqu'à 80% des exportations totales.

Les performances en termes de rendement dans la Région Afrique sont très inégales selon le niveau des intrants utilisés et selon la maîtrise de l'eau. Les rendements en culture irriguée tournent autour de 3 à 4,5 tonnes/ha tandis qu'en culture pluviale ils ne dépassent pas 0,8 à 1,3 tonne/ha, essentiellement en pays soudano-sahélien. Il existe des perspectives de cultures irriguées dans certains pays, mais pour l'arachide de bouche et pour les semences.

2) L'Afrique dans les échanges mondiaux

Le commerce mondial des produits arachidiers (graines décortiquées, huile et tourteau) ne porte que sur 2,2 millions de tonnes soit 13% de la production.

Une dizaine de pays seulement participent au marché d'exportation. Ces pays, classés par la part qu'ils réservent à l'exportation, sont : Argentine 78%, Sénégal 41%, Soudan 37%, Etats-Unis 32%, Chine 11% et Inde 5%.

Le taux d'autoconsommation est très élevé dans tous pays producteurs qu'ils soient asiatiques, africains et même nord-américains puisque les Etats-Unis auto-consomment près d'un million de tonnes (68% de leur production) essentiellement sous forme de peanut butter et de produits snacks.

Dans la Région Afrique, il y a production non négligeable d'huile artisanale destinée à la consommation locale, mais qui ne rentre pas dans les statistiques officielles.

La situation du marché à l'exportation doit être envisagée séparément pour trois composantes : graines de bouche et le marché d'huile et des tourteaux, produits qui ne sont pas destinés aux mêmes utilisateurs et ne sont pas forcément exportés par les mêmes pays.

Arachide de bouche

Le marché des graines décortiquées H.P.S. (Hand Picked Selected) dont moins de 10% en coques triées, porte sur 1,1 million de tonnes ce qui représente 3 fois plus que le tonnage d'huile et 1,5 fois le tonnage des tourteaux commercialisés.

Les importations sont essentiellement le fait des pays développés et représentent 601.000 tonnes pour l'Europe Occidentale dont environ 500.000 tonnes pour l'UE-12.

Le marché d'arachide de bouche est dominé par quatre pays dont les USA (40%) la Chine (33%) le Vietnam (9%) et l'Argentine (4%). Le solde de 14% est assuré par l'Afrique du Sud, Israël, le Soudan, le Sénégal, le Brésil, etc...

Les échanges ont doublé en 10 ans au plan mondial et ont augmenté de 136% sur la seule Europe de l'Ouest.

Perspectives du marché arachide de bouche

La croissance de la consommation en Europe va se poursuivre et la reprise attendue des importations des pays de l'ex-Bloc de l'Est va fortement stimuler la demande d'arachide de bouche.

Les grands pays exportateurs actuels ne pourront pas forcément suivre : culture réglementée aux USA, concurrence indirecte du soja en Amérique du Sud, problèmes de qualité et organisationnels en Chine.

Il y a donc une opportunité à saisir notamment par les pays africains qui ont déjà une tradition arachidière.

Arachide d'huilerie

Le marché de l'huile et du tourteau ne porte que sur une faible part de la production soit respectivement 8,1% et 12,7%. Il est largement dominé par 5 pays : Sénégal, Chine, Soudan, USA et Inde (ce dernier n'exportant que du tourteau).

Les importations sont essentiellement le fait des pays de l'UE-12 74% de l'huile (246.800 tonnes) et 40% du tourteau (293.200 tonnes). La France est le plus gros acheteur d'huile et de tourteau d'arachide avec respectivement 40,5% et 64,8% des importations de l'UE-12. Sur 479.000 tonnes d'huile consommées en France en 1993 pour l'alimentation humaine, l'huile d'arachide vient en 2e position (17,3%) après l'huile de tournesol (53,8%).

Bien que concurrencée par des huiles moins chères, la demande reste encore forte sur l'huile d'arachide essentiellement en raison de ses qualités technologiques spécifiques (composition équilibrée et bonne tenue à la friture). La régression des volumes traités ces dernières années tient au fait de la baisse de l'offre des pays traditionnellement exportateurs (Sénégal, Soudan, Argentine) pour des raisons diverses (problèmes organisationnels, guérilla ou reconversion en faveur du soja).

Par ailleurs les années de sécheresses qui se sont succédé en Afrique entre 1970 et 1990 ont rendu l'offre irrégulière ce qui a amené les firmes importatrices à proposer des mélanges pour réguler leur production.

3) Les prix internationaux

Les cours des graines de bouche, illustrés par la catégorie US Runner 40/50 graines à l'once, ont connu des niveaux élevés et sont restés relativement stables sur la période 1986-93, sauf entre mi-1990 et mi-1991 en raison d'une pénurie due à la sécheresse aux Etats-Unis.

Les cours des huiles qui étaient en hausse régulière jusqu'en 1990 ont fortement chuté en 1991 1992 en raison de la surproduction mondiale de corps gras, alors que pendant la même période les tourteaux restaient relativement stables.

Le rééquilibrage du cours des huiles s'est fait à la hausse en 1993 et 1994, grâce à une production mondiale en baisse, une demande soutenue et des stocks assez faibles.

L'huile d'arachide bénéficie d'un prix très substantiel par rapport à d'autres sources, excepté l'huile d'olive. Cela

tient à ses qualités technologiques spécifiques : équilibré en acide gras et bonne tenue à la friture.

L'envolée récente des prix de l'huile d'arachide, ainsi que celle du tourteau (+ 42%), suite à la forte baisse de la production de soja nord-américaine, constitue une situation extrêmement favorable pour les pays exportateurs qui sauront en profiter, et ce malgré le rééquilibrage à la baisse au cours du troisième trimestre 1994.

4) Les perspectives

Les perspectives de production d'arachide sont en hausse dans la majorité des pays producteurs soit par extension des surfaces cultivées soit par augmentation de la productivité (USA, Chine, Argentine).

Cependant cette croissance ne se traduit pas par une augmentation des volumes traités sur le marché international car l'essentiel de la production reste auto-consommé.

Pour l'essentiel le volume du marché dépendra de la politique suivie par la Chine, l'Inde, le Vietnam, le Sénégal et les pays d'Amérique du Sud.

S'agissant des concurrents de l'arachide, le soja par exemple, avait suscité des espoirs en Afrique tropicale, mais sa diffusion se heurte à des difficultés liées aux exigences de la culture, à des modes de consommation très particuliers et à un marché peu rémunérateur tourné essentiellement vers le tourteau, sans avantage évident par rapport à l'arachide pour le petit producteur africain.

L'arachide, consommé sous forme d'huile, en l'état ou après transformation (arachide de bouche et dérivés) demeure donc une source de produits oléoprotéagineux de première importance pour l'alimentation des populations des zones tropicales d'Afrique, bien que sa place sur le marché international soit relativement réduite.

Pour l'ensemble du secteur arachidier dans la Région (huileries et arachide de bouche), les défis de la recherche et du développement comprennent :

- l'amélioration variétale (sécheresse, aflatoxine, maladies foliaires, adaptation à l'irrigation, caractères technologiques pour l'arachide de bouche) ;
- la production, sécurisation, et gestion des semences sélectionnées, y compris la préparation de semences décortiquées, enrobées de fongicides et insecticides et prêtes à l'emploi ;
- la mise au point de techniques de culture sous irrigation pour l'arachide de bouche et les semences ;
- la protection contre des parasites des cultures et des stocks ;
- la mise au point de méthodes préventives et curatives contre l'aflatoxine, aussi bien pour les produits destinés à la consommation locale que pour les produits exportés ;
- la production semi-artisanale de pâtes d'arachide, confiseries diverses, semences enrobées, pour mieux valoriser les produits sur les marchés locaux et régionaux.

STATISTIQUES ARACHIDIÈRES MONDIALES

Superficies (source FAO, 1993)

(Milliers de ha)	1979/81 Moyenne	1992	1993
Monde	18 678	20 614	20 516
Asie	10 923	13 096	13 287
Amérique N et C	768	840	831
Amérique du Sud	646	328	227
Afrique	6 293	6 307	6 074
Région Afrique*	2 761	3 265	3 265
dont Sahel	1 772	1 741	1 513
Sénégal	1 053	957	739
Afrique Centrale	967	1 077	1 087
Afrique Ouest	556	574	587
Nigéria	572	1 200	1 000

* Sahel, Afrique Centrale, Afrique Ouest, Nigéria

Production (source FAO, 1993), Graines en coque

(Milliers de tonnes)	1979/81 moyenne	1990	1992
Monde	18 491	24 601	25 005
Asie	11 217	17 050	17 752
Amérique N et C	1 738	2 125	1 722
Amérique Sud	974	619	515
Afrique	4 484	4 738	4 956
Région Afrique*	2 668	3 697	3 693
dont Sahel	1 174	1 061	1 156
Sénégal	690	578	628
Afrique Centrale	615	759	788
Afrique Ouest	413	477	499
Nigéria	466	1 400	1 250*

* nb: 800 000 t d'après les statistiques d'Oil World

Evolution de la consommation mondiale de graines d'arachide de bouche des pays importateurs (source Oil World - en milliers de tonnes).

	1983	1992
Monde	500,8	920,7
dont UE-12	-	567,3*
France	29,1	85,0
Italie	9,1	22,0
Pays-Bas	69,5	180,0
Royaume Uni	76,9	120,0
Allemagne	48,2	109,0
TOTAL Europe Ouest	255,1	601,7
Ex-URSS	54,3	7,0
Canada	66,1	87,7
Indonésie	20,2	62,5
Japon	59,8	45,0

* une certaine partie représente des échanges intra-communautaires

Exportations mondiales (1993) (source Oil World - en milliers de tonnes)

	Graines d'Arachide de Bouche	Huile d'Arachide	Tourteaux d'Arachide
USA	365	27	13
Chine	345	44	65
Argentine	91	68	56
Inde	36	-	350
Sénégal	6	76	95
Soudan	7	12	57
UE-12	142	37	17
TOTAL	1 126	331	690

Importations mondiales (1993) (source Oil World - en milliers de tonnes)

	Graines d'Arachide de Bouche	Huile d'Arachide	Tourteaux d'Arachide
UE-12	458	175	196
Autre Europe Ouest	-	-	4
Europe de l'Est	26	-	13
Chine	-	8	5
Hong Kong	33	29	-
Indonésie	108	-	182
Malaisie	-	-	51
Thaïlande	-	-	112
Autres pays	499	72	99
Monde	1 124	271	675

Prix internationaux (source Oil World) en US \$/t CIF Rotterdam US Runner 40/50 (HPS) Arachide de bouche.

octobre/septembre 93/94	1088 \$/t
Moyenne 1991 - 1993	996 \$/t
Moyenne 1981 - 1993	952 \$/t

Prix moyens oct./sept. (en \$/t)	Huile	Tourteau
1986/87	511	157
1987/88	572	199
1988/89	706	205
1989/90	919	187
1990/91	975	155
1991/92	641	153
1992/93	674	161
1993/94	973	176

1) La production mondiale et de la Région

Dans les années récentes, la production mondiale du coton fibre a tourné autour de 18 millions de tonnes, ce qui représente une hausse de plus de 25% par rapport au début des années 80. L'année record de 1991/92, avec plus de 20 millions de tonnes de coton fibre, a été suivie d'une baisse que l'on peut attribuer, outre au facteur prix, aux aléas climatiques et problèmes parasitaires. Les principaux pays producteurs sont la Chine (23% de la production mondiale en 1993/94), les Etats Unis (21%), l'Inde (12%), l'Ouzbékistan et le Pakistan (8% chacun).

La production de la Région Afrique ne représente qu'environ 4% de la production mondiale; la majeure partie (80%) provenant des pays de la zone franc, qui depuis longue date ont bénéficié d'importants programmes de développement en association avec la Compagnie Française du Développement des Fibres Textiles. Parmi les pays anglophones, seul le Nigéria dispose d'une production importante (environ 60.000 tonnes de coton fibre). La position actuelle de la Région est le résultat de trajectoires assez différentes au fil des ans. Au moment des Indépendances, la filière coton était bien établie dans une minorité de pays actuellement producteurs (Tchad, Cameroun, Centrafrique et Nigéria). Depuis, plusieurs pays ont connu une forte dynamique de croissance (Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Bénin, Togo, ainsi que le Cameroun), d'autres une croissance plus limitée (Tchad, Sénégal), voire une stagnation ou baisse (RCA, Niger). Au Nigéria, le coton a suivi une dynamique similaire à la plupart des spéculations agricoles, à savoir une forte chute liée au boom pétrolier des années 70, suivie par une reprise dans les dix dernières années. Globalement, les dynamiques de croissance ont predominé, avec pour résultat que la part actuelle de la Région dans la production mondiale représente un gain de 300 % par rapport aux années 60. Le coton joue un rôle clé non seulement dans les économies des zones productrices, où il demeure, très souvent, la source principale de revenus monétaires des ménages agricoles, mais aussi, on le verra, au niveau des économies nationales.

2) Les superficies et les rendements

La répartition mondiale des surfaces cotonnières est assez distincte de celle de la production du fait des différences des systèmes de production qui engendrent des rendements très contrastés. L'irrigation induit les rendements les plus élevés (Australie 1707 kg/ha). Elle tire ainsi à la hausse le rendement moyen mondial, estimé à 524 kg/ha en 1993/94 (les 52% de la superficie totale sous irrigation donnent les 72% de la production totale).

A l'exception du Niger, le coton est cultivé sans irrigation dans la Région, par de petits exploitants. Les systèmes de culture sont toutefois très contrastés, avec, d'un côté, des modes de conduite de type "intensif" (application d'engrais et de produits phytosanitaires,

souvent avec recours à la mécanisation) principalement en Afrique de l'Ouest (Mali, Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Togo, Sénégal) mais aussi au Cameroun, et, de l'autre côté une culture plus "extensive" (avec moins d'intrants et sur la base de culture itinérante) dans des pays comme le Tchad, le Centrafrique et surtout le Nigéria. Dans le premier cas de figure, les rendements moyens dépassent 500 kg/ha, au-delà de la moyenne mondiale pour la production pluviale, alors qu'au Nigéria, il s'agit de rendements inférieurs à 200 kg/ha. Les programmes de développement ont indéniablement participé à l'intensification de la culture, de par leur structure d'intégration verticale de la filière : association étroite de la recherche avec le système d'encadrement; fourniture d'intrants à crédit (semences, produits chimiques, matériel d'attelage), et garanti d'achat du produit à un prix fixé en début de campagne.

3) La consommation mondiale

La part du coton dans la consommation mondiale de fibres n'a plus varié depuis la fin des années soixante-dix pour se situer autour de 50%, pratiquement à égalité avec les fibres synthétiques. On peut alors considérer que le coton a pu défendre sa position vis à vis de ces substituts, à la différence de la laine et de la soie, qui ont vu leurs parts diminuer considérablement. De grandes disparités existent entre les pays pour la consommation de coton par habitant, qui est actuellement estimée à 8,5 kg/an pour les pays développés et de 2,3 kg pour les PVD.

Les gros consommateurs sont aussi les gros producteurs: Chine (24,2%), Etats Unis (12%), l'Inde (11%), l'ex-COMECON (8,5%), le Pakistan (7,7%) pour l'année 1992/93. Il convient de signaler la position de l'Amérique latine (6,8%), et de l'Union Européenne (5,7%).

Par contre, au sein de la Région Afrique, seuls le Nigéria, et à partir d'une petite base de production, le Zaïre et le Ghana, consomment plus que l'ensemble de leurs productions. Pour les autres pays, le coton fibre est essentiellement destiné à l'export.

4) Les échanges mondiaux

Les échanges mondiaux de fibre de coton ont représenté 36% de la production en 1993/94, en progression par rapport à la campagne précédente, et revenant à une proportion déjà connue en 1960.

En termes de blocs de pays, les principales zones d'importation en 1992/93 ont été l'Asie (39%, non compris la Chine), l'ancien COMECON (20%), l'Union Européenne (15,1%). Une dizaine de pays dont la production cotonnière est faible ou nulle se distinguent par des importations régulières comprises entre 200 000 et 600 000 tonnes représentant chacun entre 7-9% des transactions en 1993/94 (Russie, Japon, l'Indonésie,...).

En 1992/93, les principaux exportateurs ont été l'Ouzbékistan (23,6%), les Etats Unis (20,5%), l'Afrique (11,3%, dont 79% proviennent de la Région), l'Amérique latine (4,8%) et le Pakistan (4,6%). De pair avec sa progression en termes de production, et du fait de la faible proportion de fibre utilisée dans l'industrie textile sur place, la Région Afrique a doublé sa part de marché depuis le début des années 80. Pour ces pays, le coton est une source importante de devises. Seuls la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Sénégal, pays ayant d'importantes activités exportatrices dans d'autres zones agro-écologiques, ont gagné moins de 25 % de leurs recettes des exportations agricoles du coton dans la décennie 1980-90. Pour certains pays tels que le Bénin, le coton compte pour plus de deux-tiers de ces recettes.

5) Les prix internationaux

Le marché de coton a deux cotations principales:

- la cotation de référence de Liverpool : indice A (en cents/livre) qualité midling 1" 3/32 en position CAF ports nord européens (publié par Cotton Outlook). Le coton de la zone franc, considéré de qualité moyenne, figure dans cet indice.

- la cotation à terme, pratiquement accessible seulement au coton d'origine américaine (New York Cotton Exchange ou indice NYCE)

- les non-vendus en Europe de l'Est (effondrement de la filature) qui ont été offerts à bas prix, permettant par ailleurs l'obtention des devises;

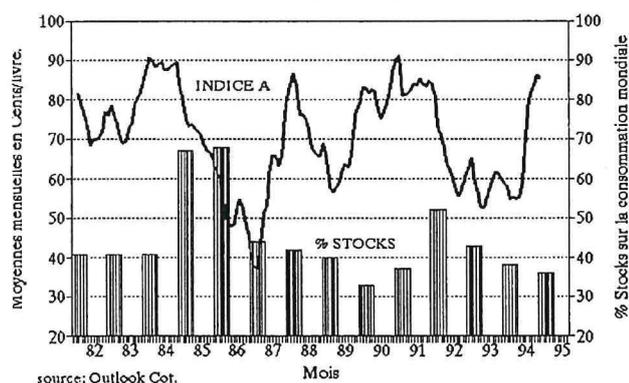
- les distorsions du marché induites par les politiques nationales des grands pays producteurs.

En effet, le marché mondial de coton reste largement influencé par les politiques nationales des grands pays producteurs ou importateurs. Dans les grands pays producteurs, la tendance est de fortement subventionner les prix aux producteurs pendant les périodes de bas prix mondiaux. Ainsi, les producteurs américains recevaient 50% en sus du cours mondial pendant la crise la plus récente, l'Ouzbékistan vendait avec un rabais important afin de s'assurer des rentrées de devises, les producteurs chinois recevaient des prix de soutien dans les années déficitaires. Pour sa part, l'Union Européenne introduit une distorsion dans le fonctionnement du marché en garantissant un prix élevé (23,5 FF/kg de fibre), certes pour un niveau de production relativement faible (20 % des besoins de consommation). La libéralisation du marché chinois, qui permettra aux provinces chinoises d'arbitrer sur plusieurs marchés intérieurs et sur le marché mondial, rendra certainement plus complexe le fonctionnement de ce dernier.

6) Les sous-produits du coton-graine

Dans de bonnes conditions d'égrénage, la fibre représente environ 40% du poids du coton-graine. Deux sous-produits issus de la graine de coton ont une valeur propre (s'élevant à env. 20% de la valeur du coton fibre carreau usine) : les tourteaux et l'huile. Parmi les grands producteurs de la Région, seul le Bénin exporte ses graines directement, par manque de dispositif de trituration suffisante. L'huile de coton, qui compte pour entre 15 et 18% du poids de la graine, est relativement peu commercialisée sur le marché mondial, mais occupe une place importante dans la consommation d'oléagineux dans nombreux pays producteurs, y compris ceux de la Région (au Mali, elle compte pour la moitié de l'ensemble, le solde occupé par l'huile d'arachide; en Côte d'Ivoire pour environ vingt pourcent, le reste couvert essentiellement par l'huile de palme). La présence du gossypol dans les variétés du coton ordinaire rend les tourteaux (environ 35 % du poids des graines) impropres à la consommation pour les animaux monogastriques tel que la volaille, mais ils peuvent être utilisés dans l'aliment de bétail. D'après les statistiques commerciales, seule la Côte d'Ivoire exporte des quantités importantes (env. 35.000 tonnes) de tourteaux, ce qui laisse penser que ce produit est commercialisé localement dans les autres pays, tel que le Mali, le Burkina Faso. On peut s'interroger, néanmoins, sur l'existence d'un marché de telle envergure pour ce type de produit (sur la zone franc, environ 180.000 tonnes par an), même si le marché pour l'alimentation animale est destiné à croître dans les années à venir. Des variétés de cotonnier "glandless", dépourvues de glandes à gossypol, sont aujourd'hui disponibles dans la Région, mais généralement en phase "test" sur le marché.

Evolution de l'Indice "A" de Liverpool et des stocks mondiaux



Sur la longue période l'évolution des cours en dollars constants base 1990 indique une tendance baissière des cours liée aux forts progrès de productivité. Au-delà de cette tendance, une forte instabilité s'est imposée depuis la crise pétrolière de 1973.

Depuis 10 ans, le marché a connu deux crises aigües, la première du mi-1984 jusqu'au mi-1986, et la seconde d'octobre 1992 jusqu'à la fin de 1993. La crise récente est à mettre en relation avec :

- le marasme du secteur de la filature, du fait de la crise économique internationale;

7) Les perspectives pour la Région

En réponse aux deux crises récentes sur le marché mondial, les pays producteurs de la Région ont pris délibérément et avec succès des mesures de réduction des coûts, surtout au niveau de l'intermédiation, et, à un degré moindre, au niveau de la production. Dans la plupart des cas, il ne reste guère de marge de manoeuvre et l'équilibre financier de cette spéculation dépendra du maintien de la reprise du prix mondial. La recherche pourra aider, dans le moyen et long terme, à réduire les coûts de production par des solutions qui améliorent l'efficacité des intrants chimiques. Dans le cas de lutte phytosanitaire, il s'agira notamment de lutte intégrée.

Les réformes institutionnelles en cours (libéralisation, privatisation) posent un certain danger quant à la possibilité du maintien du système du crédit aux intrants cautionné par la vente du produit. Ce sera un défi de mettre en oeuvre ces réformes sans nuire à la santé des filières.

A long terme, les systèmes cotonniers intensifs des pays francophones mettent en évidence - peut-être davantage que d'autres systèmes de culture - le défi technique du maintien de la fertilité en zone de savanes. Dans ces systèmes encadré par les projets cotonniers, l'emploi de doses relativement élevées de fumure minérale est certainement à la base d'une certaine sédentarisation de la culture. Cependant la mise au point de modes de gestion économiquement et socialement viables permettant l'incorporation au sol de quantités plus élevées de matière organique reste un défi pour la recherche dans la perspective d'une stabilisation de ces systèmes.

STATISTIQUES COTONNIERES MONDIALES

Superficies

(million de ha)	1979/81 Moyenne	1991/92	1993/94*
Monde	33,5	34,9	31,3
Chine	4,8	6,5	5,5
Etats-unis	5,4	5,2	5,2
CEI	3,1	3,0	2,9
Pakistan	2,1	2,9	2,7
Inde	8,0	7,7	7,5
Autres	10,1	9,6	7,5

Production de coton fibre

(million de t)	1979/81 Moyenne	1991/92	1993/94*
Monde	14,3	20,8	16,6
Chine	2,6	5,7	3,8
Etats-unis	3,0	3,8	3,5
CEI	2,6	2,6	2,1
Pakistan	0,7	2,2	1,3
Inde	1,4	2,0	2,0
Région Afrique autres		0,7 1,4	0,7 3,2

Consommation (1989)

(kg/tête)	Coton fibre	Total fibre
Pays industrialisé en économie de marché	8,5	21,3
Pays industrialisé en économie socialiste	6,4	14,9
PVD	2,3	3,7
Total monde	3,6	7,4

(Ces dernières années la consommation par tête a fortement augmenté aux USA et au Pakistan).

Stocks mondiaux de cloture

(au 1er août) (millions t)	1979/81 Moyenne	1991/92	1993/94*
Monde	4,96	9,5	7,6
Exportateurs	3,8	4,2	3,2
Importateurs	1,1	5,3	4,4

Importations mondiales

(Millions de t)	1979/81 Moyenne	1991/92	1993/94*
Monde	4,7	6,3	6
Asie orientale		2,5	2,2
CEI et Europe de l'Est	0,8	1,6	0,7
UE	1,0	1,0	0,9
Chine	0,7	0,4	0,3

(*) Estimations.

SOURCES: ICAC mai-juin, 1994

Exportations mondiales

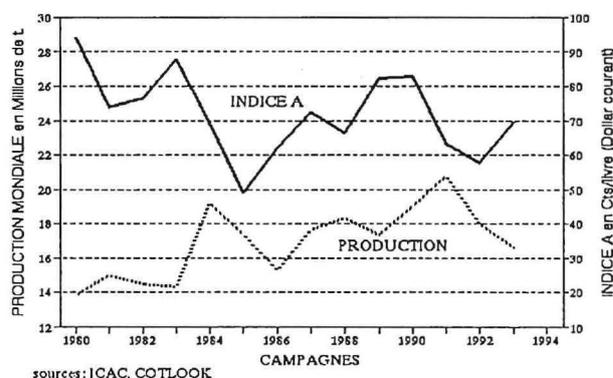
(millions t)	1979/81 Moyenne	1991/92	1993/94*
Monde	4,7	6,1	6
CEI	0,9	1,0	2,0
Etats Unis	1,6	1,5	1,5
Afrique francophone	0,2	0,5	0,5
Australie	0,1	0,5	0,3
Pakistan	0,3	0,5	0,1
Chine	0	0,1	0,1
Inde	0,1	0,0	0,1

Prix du coton CAF port Europe du nord

(US cents/livres)	1979/81 Moyenne	1991/92	1993/94
Indice A	84,5	63,05	69,25**
Memphis	88,3	66,51	
Afrique zone franc		61,75	

(**) moyenne de la campagne, jusqu'au 23 juin 1994.

Evolution de la production mondiale de coton fibre et de l'indice A



Coût de revient Afrique zone franc

(FF/kg coton-fibre 1991/92 - avant la dévaluation)

	Bénin	Mali	Tchad
Producteur	4,43	4,14	4,25
Transformation	1,74	2,60	5,08
Mise à FOB	0,44	0,85	1,32
Mise à CAF	0,64	0,64	0,70
Total	7,25	8,23	11,35

Moyenne 9 pays zone franc = 9
(pour un indice A de 7,73 FF/kg)

Comparaison coût de revient carreau usine

(FF/kg coton fibre - pour le Mali avant la dévaluation)

	1990/91
Espagne	23,8
USA	14,1
Australie	9,8
Pakistan	8,1
Mali	7,6

(Estimation ICAC et CMDT pour le Mali).

(Le coût de revient du Mali est le plus faible).

1- Le maïs d'Afrique de l'Ouest et du Centre : une place marginale dans la production et la consommation mondiale

A l'échelle mondiale, la production de maïs de l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne est d'importance secondaire: elle atteint environ 30 millions de tonnes (Mt) ces dernières années, après avoir chuté à moins de 20 Mt lors de la sécheresse historique de 1991 en Afrique australe. Elle représente ainsi seulement 5 à 7% de la production mondiale (450 à 550 Mt).

Les écarts de rendement moyen entre l'Afrique et le reste du monde contribuent au faible poids de la production africaine. Ces écarts sont élevés avec les pays industrialisés bien sur, mais également avec d'autres régions en développement. Les rendements moyens des divers pays africains se situent généralement dans une fourchette de 1 à 1,5 t/ha contre 6 à 8 t/ha dans les pays occidentaux et 1,5 à 2,5 t/ha dans les autres pays en développement. La pratique fréquente des cultures associées, le faible recours aux intrants dans un contexte de relative abondance de terres expliquent notamment cette situation. Toutefois, des disparités importantes se rencontrent à l'intérieur du continent. Des pays tels le Kenya, l'Afrique du Sud, la Zambie, le Zimbabwe, où existe un secteur de production agro-industriel, avec dans le passé, un soutien public du marché du maïs, enregistrent des rendements moyens autour de 2t/ha.

La production africaine de maïs se trouve concentrée, à hauteur des trois-quarts, dans les régions orientale et australe où le maïs constitue généralement la principale base alimentaire. L'Afrique occidentale et centrale occupe donc sur la scène mondiale du maïs une place tout à fait modeste. Peu représentée en termes de production, cette région est également quasi-absente du commerce maïsicole mondial (cf graphes 1 & 2). Ses importations sont marginales; elles correspondent à une aide alimentaire distribuée lors des années de sécheresse ou à de modestes achats par des industriels (fabricants d'aliments du bétail, maïserie). Quelques pays (Côte d'Ivoire, Togo) dégagent parfois de petits excédents exportés dans la région.

L'élément remarquable est la forte expansion de la culture du maïs au cours des 25 dernières années dans la plupart des pays de la région. Cette dynamique relève exclusivement d'un secteur de production paysannal mettant en oeuvre des techniques manuelles ou attelées.

2- Des disparités intra-régionales de production et consommation de maïs, importantes

Au delà du clivage zone soudano-sahélienne/zone côtière humide, l'Afrique de l'Ouest présente des disparités importantes de régimes alimentaires. On distingue classiquement une "zone du riz" à l'Ouest (du Sénégal au Libéria), suivie d'une "zone tubercules et plantains" (Côte d'Ivoire au Ghana-central),

puis d'une "zone du maïs" le long du golfe du Bénin (Ghana-oriental à Nigéria-occidental). En Afrique centrale, le manioc devient la plante alimentaire dominante. Les graphes 3 et 4 rendent compte des différences de niveau de consommation moyen de maïs par pays. La consommation de maïs au Bénin atteint un niveau proche de celui rencontré en Afrique orientale et australe.

La tradition de consommation et culture du maïs sur la bordure du golfe du Bénin doit être reliée aux conditions agro-climatiques particulières de cette zone. Si deux cycles de culture y sont également pratiqués, l'environnement, moins humide, n'est plus forestier depuis longtemps et les conditions ne sont pas propices à la culture de plantes alimentaires alternatives tels l'igname ou la banane plantain. De façon générale, il semble que la déforestation et le raccourcissement des jachères liées à une pression démographique croissante, entraîne un déclin de l'igname et du plantain au profit du maïs et du manioc.

Le Cap vert se distingue par un niveau de consommation de maïs exceptionnel ; ce pays se rattache en fait davantage à un modèle alimentaire latino-américain qu'africain.

3- Les conditions de l'expansion du maïs dans la région au cours des deux dernières décennies

Le graphe 5 rend compte des dynamiques différenciées de la consommation de maïs selon le niveau absolu de consommation. Schématiquement, on constate un tassement de l'utilisation du maïs dans les pays du golfe du Bénin fortement producteurs et consommateurs et une croissance vigoureuse correspondant à un décollage de la production, dans les pays sahéliens. La Côte d'Ivoire et le Gabon enregistrent également une forte dynamique maïsicole tirée, non par les seuls besoins alimentaires maïs surtout par la demande pour l'alimentation animale.

La production de maïs a dû soutenir un rythme de croissance élevé puisqu'on enregistre pratiquement pas d'importations. La base de cette croissance est en premier lieu *extensive*. On a assisté en effet à une extension des surfaces en maïs dans des environnements variés:

En zone humide forestière, en Côte d'Ivoire, où l'immigration massive d'agriculteurs pionniers originaires des zones soudano-sahéliennes a conforté le maïs comme culture de subsistance et culture commerciale.

En zone de savane humide et sub-humide, le maïs a été largement diffusé en remplaçant partiellement le sorgho, surtout dans les zones où est intervenu un appui institutionnel. Des organismes publics de développement agricole (les sociétés d'encadrement de la culture cotonnière dans les pays francophones) ont

encouragé la production de maïs en diffusant des variétés précoces, critère essentiel pour une majorité de producteurs confrontés à des difficultés de soudure, et des variétés plus productives que le sorgho. L'aide à l'équipement des exploitations en matériel de culture attelée a aussi grandement contribué à l'extension du maïs.

Une **intensification** de la culture du maïs est également intervenue, essentiellement dans les zones de savane. Elle repose sur l'utilisation de variétés plus productives, le recours à la fertilisation et à des changements de pratiques culturales (densité de semis accrue en passant au semis en ligne, meilleur entretien de la culture grâce au recours à la traction animale). Les résultats obtenus en matière d'intensification sont cependant très inégaux selon les pays et l'appui public octroyé.

L'exemple du Sud-Mali qui figure parmi les zones les plus avancées de la région dans l'intensification de la maïsiculture, mérite d'être mentionné. Au delà de l'appui classique en matière de crédit aux intrants et équipements, les producteurs maliens ont bénéficié pendant quelques campagnes d'une collecte officielle du maïs à un prix garanti très incitatif, ce qui les a conduit à adopter massivement les techniques intensives proposées. Malgré l'allègement de l'encadrement et le retour à des conditions de commercialisation risquées et moins rémunératrices, l'intensification n'a pas été radicalement remise en cause et le rendement moyen au Sud-Mali s'est maintenu aux environs de 2t/ha.

4- Une dynamique maïsicole confrontée au problème d'incertitude des débouchés marchands

Là où elle est intervenue, l'intensification du maïs s'est généralement appuyée sur des ressources extérieures. En zone de savane d'Afrique francophone, ce sont les recettes du coton qui ont largement contribué au financement de la "dynamique maïs". La crise cotonnière de la fin des années 1980 a ainsi compromis le développement du maïs. Ceci témoigne du caractère étroit et risqué du marché du maïs. Le Nigéria constitue un cas à part, son marché urbain particulièrement développé et relativement solvable grâce aux revenus pétroliers a été en mesure d'asseoir une dynamique maïsicole autonome mais finalement limitée par la modeste percée du maïs face aux bases caloriques concurrentes.

La plupart des pays ont développé simultanément leur production de maïs et se trouvent potentiellement excédentaires en maïs, les perspectives offertes par les échanges régionaux apparaissent ainsi limitées.

Un enjeu du développement de la production de maïs fréquemment évoqué est la substitution aux importations de riz et de blé qui représentent une lourde perte de devises. En fait, le maïs concurrence difficilement le riz pour diverses raisons (image de

marque, facilité de préparation, prix relatif avant la dévaluation monétaire en zone CFA). Les expériences de substitution directe (promotion de "riz de maïs", pain à base de farine composée blé-maïs) se sont jusqu'ici soldées par des échecs car les produits ersatz diffusés n'ont pas supporté la comparaison avec leur référents. L'industrialisation à petite échelle de la transformation du maïs (mini-minoteries) pour la valorisation habituelle en farine et brisures, semble une voie davantage prometteuse mais n'a pas encore fait ses preuves.

Dans un contexte de forte baisse de pouvoir d'achat, le facteur prix devrait être plus décisif dans le choix des consommateurs et, en zone CFA, on s'attend à ce que la dévaluation conforte la position du maïs.

La dynamique liée à l'utilisation du maïs pour l'alimentation des volailles, qui concerne les pays à plus haut revenu (Côte d'Ivoire, Cameroun, Gabon) semble s'essouffler à un niveau pourtant fort modeste (autour de 5 kg/habitant). La crise économique entrave en effet la consommation de viande et affecte particulièrement les formes intensives de production animale qui recourent à des aliments composés. Au Cameroun et en Côte d'Ivoire, alors que le marché du maïs apparaît potentiellement excédentaire, les industriels rencontrent paradoxalement de façon chronique, des difficultés d'approvisionnement en raison de l'instabilité des flux.

5- Les perspectives pour la Recherche

Dans le contexte de crise économique et de paupérisation des populations de la région, la recherche de techniques économes en capitaux s'impose comme orientation générale pour l'amélioration de la production de denrées alimentaires de base comme le maïs. Quatre thèmes majeurs peuvent être mentionnés:

- la sécurisation de la production par la mise au point de variétés tolérantes aux stress (toxicité aluminium), maladies (virus du streak) et parasites (notamment le striga très répandu en zone de savane)

- l'augmentation de la productivité de la culture par des techniques peu onéreuses (variétés améliorées, maintien de la fertilité par des rotations culturales avec des légumineuses)

- l'amélioration du séchage et stockage en zone humide, avec la mise au point de matériel adapté aux conditions paysannes (petits volumes, faible consommation d'énergie)

- l'amélioration de la transformation du maïs avec d'une part, la mise au point d'un matériel de dégermage-broyage à sec permettant l'obtention de farine à longue conservation, adaptée aux exigences des consommateurs. D'autre part, la mise au point de procédés pour élaborer des produits traditionnels transformés pré-cuits.

STATISTIQUES MAISICOLES MONDIALES

Sources: USDA, Grain World Markets and trade
CIMMYT, World Maize Facts and Trends

Superficies

en millions d'ha	1979-81	1992/93	1993/94
Moyenne			
Monde	126	132	127
Etats-Unis	29,6	29,2	25,5
Chine	20,0	21,0	21,0
Amérique Latine	25,4	27,4	
Afrique Subsahar	17,0		
UE-12	3,8	3,8	3,6

Production

en millions de tonnes	1979-81	1992/93	1993/94
Moyenne			
Monde	424	531	465
Etats-Unis 192	241	161	
Chine	61	95	102
Amérique Latine	47	63	65
Afrique Subsahar	25	30	32
UE-12	21	29	29

Consommation

par tête en kg/an	1980-82	1988-90
Monde	96	86
Etats-Unis	613	488
Chine	64	70
Amérique Latine	135	126
Afrique subsahar	46	44
UE-12	118	

Par type d'utilisation en % (1985-87)

	Cons. humaine	Cons. Animale	Autres
Pays industrialisés	6	78	16
Pays en développement	40	50	10

Stocks mondiaux

en millions de tonnes	1989/90	1992/93	1993/94
Monde	73	106	70
Etats Unis	34	54	21
Chine	14	28	27

Importations mondiales

en millions de tonnes	1979-81	1992/93	1993/94
Moyenne			
Monde	78,4	61,4	55,3
Japon	12,6	16,8	16,7
CEI	13,0	6,3	4
Afrique subsaharienne	1,5	3,5	1,6

Exportations mondiales

en milliers de tonnes	1979-81	1992/93	1993/94
Moyenne			
Monde	78,4	61,4	55,3
Etats Unis	59,1	41,8	31
Argentine	6,2	4,8	5,5
Chine	0,9	11,9	12

Prix à l'exportation

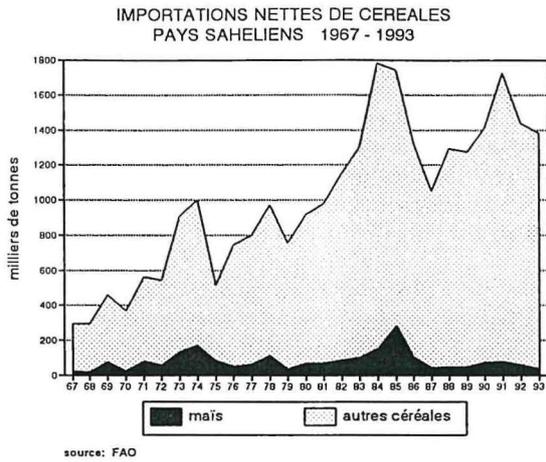
(FF courants/T. FOB)	1979/81	1990/91	1992/93
Moyenne			
USA 2 jaune (Ports Golfe)	577	531	514
Argentin	555	575	546

Coûts de production (1990) au niveau stock à la ferme

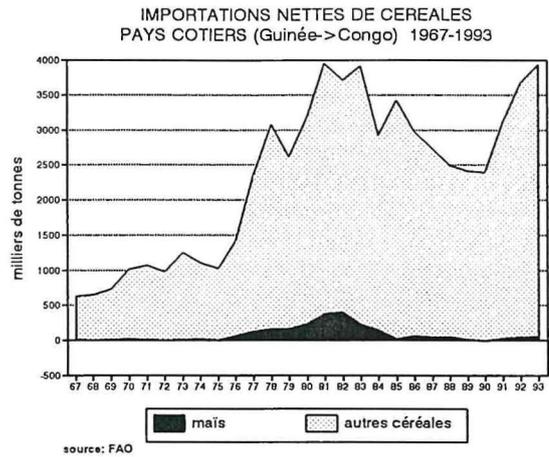
	EtatsUnis	France
FF/Kg	0,56	1,18

STATISTIQUES MAISICOLES MONDIALES

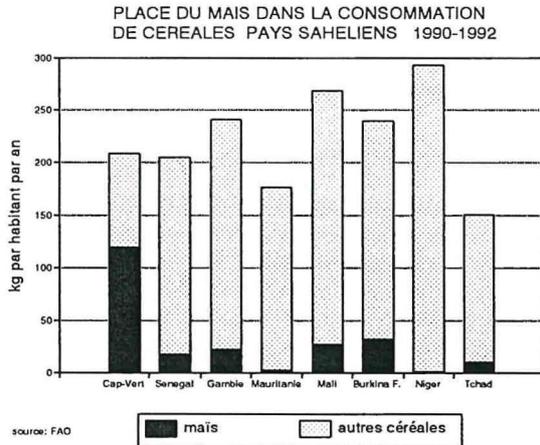
Graphe 1



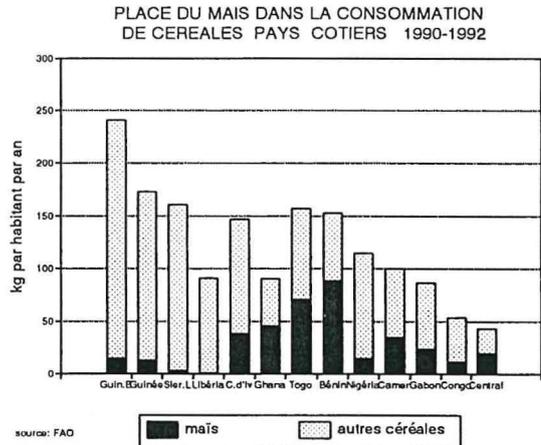
Graphe 2



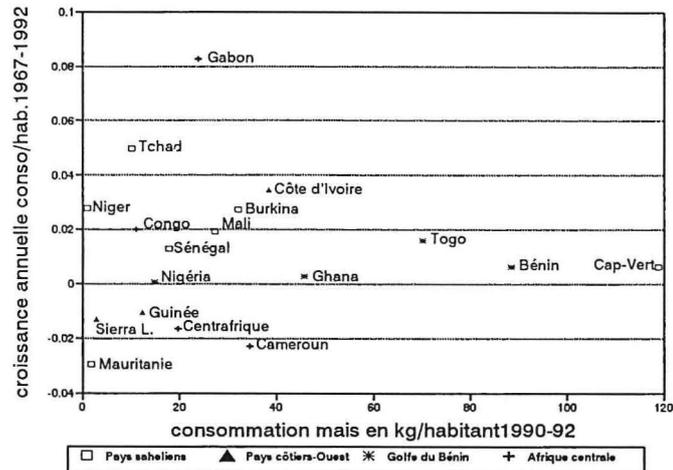
Graphe 3



Graphe 4



DISPARITES DE NIVEAU & DE CROISSANCE DE LA CONSOMMATION DE MAIS AFR. OUEST



1) La demande et la production de riz en Afrique

Au cours des deux dernières décades, la demande de riz dans la Région Afrique (Sahel, Ouest-Afrique, Afrique Centrale et Nigéria) s'est accrue de 8% par an, alors que la production locale n'a progressé que 6% par an. L'écart entre la demande et l'offre locales s'est ainsi creusé et a dû être comblé par les importations, essentiellement d'origine asiatique. La consommation dans la Région se situe actuellement autour de 7 millions de tonnes de riz blanchi avec 2,5 millions d'importations, lesquelles représentent en valeur environ 50% du total des céréales importées dans la région et 17% sur l'ensemble des produits agricoles.

La production moyenne de paddy dans la Région a été, au cours des cinq dernières années, de 6 millions de tonnes, soit 4,5 millions de tonnes de riz blanchi. Cela représente environ 46% de la production totale du continent africain, mais à peine 1% de la production mondiale de paddy (moyenne 1990-94: 522 millions de tonnes)

La progression de la production de paddy de 6% par an, au cours des deux dernières décennies, a été possible grâce notamment à une progression des surfaces de près de 5% par an. Les rendements n'ont donc progressé que de 1% par an, alors que sur le plan mondial, les rendements se sont améliorés en moyenne d'environ 2% par an.

En Afrique, traditionnellement, la riziculture est pratiquée dans la partie occidentale. Une des caractéristiques dominante des systèmes rizicoles africains repose sur la gestion de la diversité variétale en fonction des exigences de l'environnement. Les systèmes rizicoles se différencient aussi par l'alimentation hydrique : fonds de vallée où le riz reçoit l'apport des pluies et de l'accumulation des eaux de ruissellement ; plateau (riziculture pluviale stricte) ; et en position intermédiaire, les bas de pente alimentés principalement par les pluies, mais bénéficiant aussi de l'écoulement hypodermique en provenance des hauts de pente. La maîtrise de l'eau reste cependant minimale ou absente : globalement 90% des surfaces en riz sont cultivées sans la maîtrise de l'eau. Or, les actions de recherche et de développement consacré au riz ont porté de manière dominante sur les grands périmètres irrigués du Sahel (incluant le Nord-Nigéria et le Nord-Cameroun), mais où les performances techniques ont permis de faire progresser les rendements ; ils se situent entre 4,5 et 5,5 t/ha contre 1 à 2 t/ha dans les systèmes sans maîtrise de l'eau.

Dans les zones humides et subhumides, des efforts ont été aussi axés sur les systèmes de riziculture pluviale et de mangrove. Pour les systèmes de mangrove, les principaux acquis résident dans la mise au point de variétés à haut rendement avec de bonnes qualités post-récolte. Pour les systèmes pluviaux, les recherches visant à élever la productivité ont permis de répondre au double objectif de rendements supérieurs et

de réponse à la sécheresse par des variétés précoces. L'amélioration variétal a ainsi permis d'obtenir une tolérance à la pyriculariose, principale maladie du riz. La principale contrainte pesant sur les rendements reste cependant les adventices qui peuvent diminuer de moitié les rendements. Hormis l'application d'herbicides coûteux, il n'existe pas de solution technique à ce problème, lequel est le résultat de la culture en continue. Aussi, leur incidence est nettement plus faible lorsque le riz est cultivé sur des terres nouvellement défrichées.

Les systèmes de riziculture de bas-fond et de bas de pente, qui présentent l'avantage sur la riziculture pluviale d'être moins soumis aux risques de déficit hydrique et d'infestations d'adventices, ont reçu peu d'attention de la part de la recherche rizicole. On peut s'étonner le peu de recherche consacrées par exemple à la gestion de l'eau dans les bas-fond alors qu'ils semblent pouvoir être aménagés à un coût nettement moindre que les grands périmètres irrigués.

2) La place de la Région Afrique dans les échanges mondiaux

Le commerce mondial de riz ne représente que 4% environ de la production mondiale contre 18 et 10% respectivement pour le blé et le maïs. Les exportations sont dominées par quelques pays seulement, originaire principalement d'Asie. Les trois principaux pays exportateurs asiatiques (Thaïlande, Vietnam et Chine) contrôlent près de 55% du marché. Les Etats-Unis, seul pays hors Asie à avoir un rôle important sur ce marché, détiennent près de 17% des parts de marché à l'exportation.

Du côté des importateurs, le continent africain constitue le premier pôle d'importation avec 25% des importations mondiales, y compris l'aide alimentaire (soit 3,3 millions de t en moyenne), suivi par l'Extrême-Orient (24%, soit 3,2 millions de t en moyenne) et le Moyen-Orient (21% soit 2,7 millions de t en moyenne). Les importations africaines ont presque triplé en 20 ans. Cela découle directement de l'accroissement sensible de la consommation de riz en Afrique, elle-même qui résulte du fort taux d'urbanisation. Ainsi, par exemple, la consommation a doublé au Nigéria ; elle s'est accrue de 60% en Guinée; et elle a augmenté de près de 30% en Cote d'Ivoire.

La baisse tendancielle des prix mondiaux dans les années 1980 a largement favorisé le recours aux importations dans la Région Afrique. Aussi, le riz local, bien qu'il occupe une place importante, et depuis longtemps, dans les systèmes de production à l'ouest de la Région, est fortement concurrencé par les importations de riz à bas prix. Cette concurrence est particulièrement sensible sur les systèmes de riz irrigué qui sont davantage destinés au marché ; contrairement aux systèmes rizicoles traditionnels, plus destinés à l'auto-consommation.

La dévaluation du franc CFA aura eu pour effet immédiat d'entraîner une diminution des importations d'environ 10% par rapport à l'année précédente. Toutefois, la riziculture africaine en général, et pluviale en particulier, reste encore peu compétitive par rapport aux importations en raison de la faiblesse des performances techniques. En système irrigué, il semble que le nouveau système de prix contribue à rendre une meilleure compétitivité par rapport au riz importé ; ce serait surtout le cas au Mali. Des recherches sur ce thème sont actuellement en cours au CIRAD. Par ailleurs, dans d'autres systèmes de culture (bas fond et de bas de versant), les connaissances de base font encore défaut pour déterminer les conditions de production pour desservir le marché à de faibles coûts. En outre, dans certains cas aussi, notamment en Côte d'Ivoire, la transformation du paddy par les grands complexes d'usinage s'effectue à des coûts très élevés par rapport au décorticage artisanal. En revanche, la qualité du produit final issu des décortiqueuses n'est pas toujours au goût du consommateur urbain.

Qualité et origine de la demande africaine

L'Afrique importe surtout du riz de faible qualité, en particulier des brisures. Cependant, la situation diffère selon les pays pour des raisons d'ordre financières ou de goûts des consommateurs. Ainsi par exemple, le Sénégal et la Mauritanie importent essentiellement des brisures, alors que la Guinée, le Mali et la Côte d'Ivoire importent principalement du riz entre 25 et 35% de brisures.

L'origine des importations peut changer beaucoup selon les années en fonction de l'offre disponible et des prix relatifs des différents fournisseurs. Ainsi, par exemple, la Thaïlande exporte vers la Région Afrique beaucoup moins de riz intermédiaires, 25-35% brisures, que par le passé en raison de la concurrence accrue du Vietnam et de la Chine. En revanche, la Thaïlande reste le principal fournisseur de brisures pures dans cette partie du monde, car ayant un stock de brisures important, elle peut les commercialiser, en tant que sous-produits, à de faibles prix.

Les importations africaines de riz américain, constituées pour une bonne part d'aide alimentaire, ont également chuté ces dernières années en raison des mauvaises conditions de distribution de l'aide et d'utilisation des fonds de contre-partie. Les Etats-Unis tendent cependant à relancer aujourd'hui ce type d'opération vers les pays de la région ouest-africaine. Actuellement, la part de cette aide dans les exportations de riz américain vers l'Afrique approche les 40%, mais si on enlève les exportations commerciales de riz en direction de l'Afrique du Sud, cette part dépasse les 60%.

3) Les prix internationaux

Au cours des dix dernières années, les prix mondiaux ont connu une baisse en valeur constante en raison de l'accroissement de l'offre d'exportation. Toutefois, en 1994, les cours mondiaux ont connu une

progression sensible, de 15 à 30% selon les origines, par rapport à l'année précédente. Ils ont vivement réagi à l'accroissement de la demande d'importation en 1994, de près de 10% par rapport à l'année précédente. Début 1995, les cours des riz de qualités intermédiaires et basses qualités se trouvaient dans une nouvelle tendance à la hausse en raison du problème d'approvisionnement du marché local en Chine et au Vietnam et de la limitation de leurs exportations, en particulier à destination de l'Afrique de l'Ouest.

En 1995, les prix mondiaux devraient rester à des niveaux élevés, car les disponibilités exportables seront moins importantes alors que les besoins d'importations seront en augmentation.

A plus long terme, selon des prévisions récentes de la FAO, le commerce mondial du riz devrait progresser à un rythme de 3% par an et atteindre 17 millions de tonnes en l'an 2000, contre 15 millions actuellement. Les prix mondiaux devraient connaître une progression en valeur constante en raison d'une demande accrue pour des riz de qualités supérieures dans les pays développés. Mais, ils se répercuteront aussi sur les marchés des autres catégories de riz (par déplacement de la demande des pays à moyens et faibles revenus).

4) Les perspectives du marché mondial pour la Région

Sous l'effet de la croissance démographique élevée, le Proche Orient sera d'ici l'an 2000, le principal pôle d'importation avec 4,3 millions de tonnes, suivi par l'Afrique où l'on prévoit que les importations vont progresser de 3,5% par an, pour atteindre 4 millions de tonnes d'ici 5 ans.

Il est cependant possible que l'Afrique, sous la pression des prix mondiaux élevés, soit obligée de réduire ses importations commerciales. Mais, pour résoudre le problème de la sécurité alimentaire, le continent africain, et les pays d'Afrique de l'Ouest en particulier, auront à choisir entre plusieurs voies possibles : supporter des coûts d'importation de plus en plus lourds, tout en faisant davantage appel à l'aide internationale ; importer des produits de substitution meilleurs marchés, ce qui implique une modification des habitudes alimentaires ; relancer la production locale et organiser les filières d'approvisionnement vers les centres de consommation, notamment à travers des investissements dans de nouvelles technologies (nouvelles variétés, amélioration de la fertilité et du travail du sol...) et dans des réseaux nationaux et régionaux de vulgarisation technologique.

Cependant, cette dernière voie, celle de l'autosuffisance alimentaire, ne pourra se faire qu'avec le concours d'une aide financier, d'une assistance technique d'institutions nationales et internationales. Enfin dans ce cas là, il faudra accepter peut-être une protection du marché, mais qui soit dégressive de manière à mieux préparer la riziculture ouest-africaine, encore fragile, à la compétition internationale.

STATISTIQUES RIZICOLES MONDIALES

Superficies (source: FAO, 1994)

(en milliers de ha)	1979/81 Moyenne	1992	1993
Monde	144 124	148 424	147 517
Asie	128 697	131 852	131 665
Amérique Latine	7 987	6 940	6 467
Afrique	4 970	7 212	7 145
Région Afrique	2 890	4 967	4 744
dont Sahel	367	430	457
Afrique Centrale	328	545	556
Nigéria	517	1 747	1 750
Afrique Ouest	1 678	2 245	1 981

Production (source: FAO, 1994)

(en milliers de tonnes)	1979/81 Moyenne	1992	1993
Monde	395 766	527 913	527 413
Asie	359 786	481 935	482 549
Amérique Latine	15 509	18 378	182 944
Afrique	8 524	14 207	14 802
Région Afrique	3 556	7 150	7 057
dont Sahel	428	882	809
Afrique Centrale	301	539	557
Nigéria	1 027	3 453	3 400
Afrique Ouest	1800	2276	2291

Consommation par hab.

(en kg/hab)	1979/81 Moyenne	1992	1993
Monde	52.1	56.6	56.6
Asie	78.0	84.4	83.8
Amérique Latine	24.3	25.3	25.0
Afrique	14.6	15.9	14.8
Afrique Subsaharienne	14.8	15.9	14.5

Stocks mondiaux (source: FAO, 1994)

(en milliers de tonnes)	1979/81 Moyenne	1992	1993
Monde	45 700	62 500	62 400
Exportateurs	21 900	18 200	17 700
Importateurs	23 800	44 300	43 700

Importations mondiales (source: FAO, 1994)

(1000 t)	1979/81 Moyenne	1993	1994
Monde	11 730	14 700	15 300
Afrique	2 500	3 800	3 000
Afrique Subsaharienne	2 630	3 600	2 800
Amérique Latine	1 000	2 200	2 300
Proche Orient	2 000	2 800	3 200
Extrême Orient	3 900	3 400	4 900
Europe	800	1 100	1 000

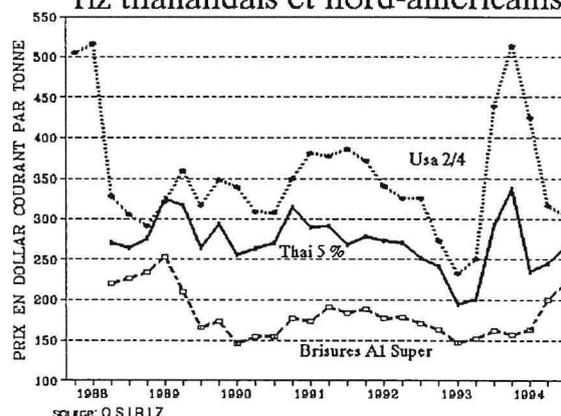
Exportations (source: FAO, 1994)

(1000 t)	1979/81 Moyenne	1993	1994
Monde	11 650	14 900	15 100
Thaïlande	2 860	4 800	4 800
Etats Unis	2 760	2 600	2 500
Vietnam	-	1 800	2 100
Chine	1 200	1 500	1 400

Prix d'importation port Afrique de l'Ouest

(FF courants/T. CAF)	1979/81 Moyenne	1993	1994
Thaï 5%	2 077	1 511	1 697
Thaï 35%	1 560	1 269	1 386
Thaï A1 Super	1 310	1 075	1 191
Viet 35%	-	1 147	1 224
USA grade 2 4%	2 350	1 884	2 357

Prix trimestriels à l'exportation des riz thaïlandais et nord-américains



Prix à la consommation intérieure

(FF/kg.)	1979/81 Moyenne	1988	1992
Indonésie	1,3	1,7	
Thaïlande	1,6	2,0	
Nigéria	1,4		
Mali* (RM40)	1,7	3,3	3,8
Sénégal* (Importé 35%)	2,6	3,2	2,6

Coûts de production (1990)

(FF/kg.)	Thaïlande	Etats Unis	Sénégal*	Mali*	CEE
Prix producteur	0,9	1,3	1,7	1,2	2,05
Collecte/Usinage			2,1	2,5	-
Transp. FOB					
Transp. CAF					
Subventions/taxes	-	-0,4	-2,4	-0,1	-1,7

(*) Avant la dévaluation

II - Cultures pérennes

CAOUTCHOUC NATUREL

Le caoutchouc naturel représente le quatrième poste d'exportations agricoles de la Région (5% des exportations agricoles totales), à égalité avec les huiles végétales et les fruits et légumes. Cinq pays de la Région possèdent une hévéaculture importante : le Libéria, le Zaïre, le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Cameroun. Pour le Libéria le caoutchouc naturel joue de longue date un rôle essentiel dans les exportations agricoles (80 à 90% du total). Au Zaïre, sa place a connu une importance décroissante passant de 10% du total à 5% aujourd'hui. Pour les trois autres pays de la Région concernés, les exportations de caoutchouc naturel connaissent un développement soutenu. C'est particulièrement le cas au Nigéria, où elles représentent désormais 30% du total tandis qu'en Côte d'Ivoire et au Cameroun, le caoutchouc ne compte encore que pour 4 à 5% des exportations agricoles totales.

1 - Place de la Région dans la production mondiale

La hiérarchie des pays producteurs a été bouleversée ces dernières années par la montée de la Thaïlande comme premier pays producteur alors que la Malaisie reculait à la troisième place derrière l'Indonésie. En effet, l'hévéaculture thaïlandaise a crû entre 1980 et 1992 à une allure vertigineuse (10% par an) tandis qu'à l'inverse la production malaysienne après avoir stagné de 1975 à 1988 a amorcé un rapide déclin depuis lors. Il faut souligner par ailleurs la croissance spectaculaire des productions indienne et chinoise entièrement absorbées par le développement de leur marché intérieur.

La Région réalise 5% de la production mondiale. L'hévéaculture y a connu jusqu'en 1990 une croissance relativement soutenue, le quasi-effondrement de la production libérienne et zaïroise étant plus que compensé par le développement de la culture au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Nigéria.

En comparaison avec les pays d'Asie, la partie occidentale de la Région ne souffre d'aucun désavantage naturel majeur, dans la mesure où les zones propices à cette culture sont bien identifiées. En Afrique centrale se pose en revanche un problème persistant de maladies foliaires qui limitent les rendements.

Certaines grandes plantations de la Région ont des performances meilleures que les plantations asiatiques, et en toute hypothèse, largement comparables. Tel est le cas notamment de la SOGB ivoirienne, considérée comme l'une des plantations les plus performantes du monde.

Contrairement aux pays asiatiques, où l'importance des grandes plantations est en diminution constante (elle est passée de 50% des surfaces en 1940

à 18% au début des années 1990), l'hévéaculture africaine n'accorde encore qu'une place limitée à la production paysanne.

En Côte d'Ivoire, le secteur des plantations villageoises est certes en pleine expansion - il représente environ 37% de la surface et 14% de la production nationale - mais il demeure étroitement associé et dépendant des grandes plantations. Au Cameroun, le secteur villageois, organisé sur les mêmes principes (lien avec la CDC et Hevecam), ne couvre que 10% des surfaces.

Seul le Nigéria possède un secteur de petits planteurs non encadrés. Ces plantations villageoises génèrent environ 40% de la production du pays. Leur récolte est commercialisée par des intermédiaires puis transformée pour l'exportation par une quinzaine d'usinières.

2 - La consommation mondiale

La consommation mondiale de caoutchouc naturel a manifesté un dynamisme soutenu au cours des années 1980 malgré le ralentissement de la consommation globale d'élastomères. Après avoir diminué pendant 30 ans, la part du caoutchouc naturel dans la consommation globale de caoutchouc a ainsi augmenté, passant de 30% en 1980 à 37% en 1992.

Cette évolution favorable s'explique par deux facteurs :

- le développement de l'utilisation du pneu radial dans les pays développés. Le pneu radial intègre une forte proportion de caoutchouc naturel mais réduit aussi la consommation d'élastomères en ayant une plus grande longévité.

- L'explosion de la consommation d'élastomères dans les pays asiatiques en développement. En effet, le marché du caoutchouc naturel est en train de basculer très rapidement vers l'Asie. La consommation s'est accrue brutalement non seulement au Japon mais aussi en Chine, en Inde, chez les NPI et y compris les pays producteurs comme la Malaisie et la Thaïlande. L'Asie - au sens large - représente d'ores et déjà 54% de la consommation mondiale de caoutchouc naturel et cette part devrait logiquement s'accroître au cours des prochaines années. Ce dynamisme s'explique par la croissance du marché des automobiles, accentuée par la préférence donnée au caoutchouc naturel - contre le synthétique - dans la consommation d'élastomère (part de 90% en Malaisie et de 80% en Inde mais aussi de 50% en Corée et en Chine).

Le Nigéria est le seul pays de la Région à connaître une consommation conséquente de caoutchouc naturel avec la présence de deux constructeurs de pneumatiques (Dunlop et Michelin).

3 - Les échanges internationaux

Les échanges mondiaux de caoutchouc naturel, qui étaient passés de 3 millions de tonnes à 4,2 entre 1982 et 1989, reculent lors et n'ont représenté que 3,9 millions de tonnes en 1993. La contraction des achats de la Chine, qui s'auto-provisionne de manière croissante, et de l'Europe de l'Est est à l'origine de cette évolution défavorable.

La part de la production mondiale faisant l'objet de commerce international est en diminution rapide depuis 1989 du fait du développement de la consommation dans les pays producteurs et de la croissance de la production en Chine et en Inde. Le ratio exportation mondiale sur production mondiale est ainsi passé en cinq ans de 80% à 70%.

Si l'essentiel de la production provient des trois leaders asiatiques que sont la Thaïlande, l'Indonésie et la Malaisie, la concentration dans les exportations est encore plus forte (près de 90% des exportations mondiales pour ces trois pays).

Les exportations de la Région occupent une place encore faible mais sensiblement croissante sur le marché international. Cette croissance est liée au développement de la production mais aussi, contrairement aux pays producteurs du Sud-Est asiatique, à l'absence, sauf au Nigéria, de consommation domestique.

La Région approvisionne de façon privilégiée le marché européen (22% des importations de l'Union européenne en 1992 étaient d'origine africaine, soit près de 40% de la production africaine).

4 - Les prix internationaux

Les cours du caoutchouc naturel ont connu entre 1990 et 1993 une stabilité sans précédent historique avec une situation de l'offre et de la demande globalement équilibrée. Plus généralement on doit constater une relative stabilisation, depuis le début des années 1980, du prix international autour d'une valeur moyenne de 1000 dollars la tonne. Cette situation s'accompagne d'une convergence croissante entre la production et la consommation ainsi que d'une tendance marquée à la diminution des stocks (en mois de consommation). Le marché du caoutchouc naturel semble ainsi fonctionner de plus en plus en "flux tendu".

Depuis le début de l'année 1994, les cours de la gomme naturelle ont connu une hausse sensible. Cette hausse rapide s'explique autant par les retraits du marché opérés par le stock régulateur de l'INRO (International Natural Rubber Organisation) que par ceux des autorités thaïlandaises, ainsi que par la baisse de la production chez les producteurs asiatiques alors que les signes de reprise économique se traduisent par une demande plus forte de la part des acheteurs occidentaux.

La Région demeure fournisseur marginal sur le marché international, ce qui handicape la commercialisation et conduit à une décote des produits exportés. En outre, la Région semble être pénalisée par des problèmes de qualité et plus particulièrement de variabilité des caoutchoucs commercialisés. L'Association du Caoutchouc Naturel Africain (ACNA) vise à remédier à cette situation en tentant de promouvoir un label de qualité africain. Ce label fixerait des normes de qualité identique pour tous les pays de la Région.

5 - Perspectives

1 - Les gains de productivité déjà importants depuis 40 ans pourraient être accrus au cours des prochaines années par les nouvelles techniques de saignée et de stimulation chimique permettant de diminuer les coûts de main d'oeuvre.

2 - L'hévéaculture induit certains effets favorables sur la fertilité des sols. On pourrait donc étudier la possibilité que des petits exploitants, en dehors des plantations villageoises, s'en servent à des fins de diversification au sein des systèmes agro-forestiers. Cela supposerait l'existence d'une capacité de traitement industriel des fonds de tasse et d'un réseau d'achat des balles de caoutchouc, la transformation primaire étant effectuée par les exploitants. Avec un tel système, les petits producteurs n'auraient aucun besoin d'être situés à proximité d'une usine, comme c'est le cas dans les plantations villageoises associées aux grandes plantations.

3 - De nouvelles opportunités semblent s'ouvrir pour le bois d'hévéa, qui commence à être utilisé pour la fabrication industrielle des meubles.

STATISTIQUES MONDIALES DU CAOUTCHOUC NATUREL

	1970-72	1980-82	1990-92	Consommation (source : IRSG) (1000 tonnes)			
Part du caoutchouc naturel dans les exportations agricoles de la Région	4%	3,5%	5%		1979/81	1992	1993
Part de la Région dans les exportations mondiales de caoutchouc naturel	4%	3%	3%	Monde	3 790	5 480	5420
Production mondiale (source : IRSG) (1000 tonnes)				Etats-Unis	653	910	963
	1979/81	1992	1993	CEE	780	815	735
Monde	3 807	5 600	5430	Japon	417	685	631
Thaïlande	512	1 531	1 501	Chine	320	570	600
Indonésie	931	1 387	1 353	Amérique du Nord	738	996	1054
Malaisie	1 536	1 173	1 074	Amérique Latine	220	312	318
Nigéria	49	126	105	Europe	1 313	1 109	975
Côte d'Ivoire	22	72	62	Asie	1 406	2 896	2932
Cameroun	17	44	50	Afrique	112	135	132
Zaïre	24	10	10	Monde CN+CS	12 650	14 760	14 080
Ghana	4	6	7	Stocks (source : IRSG)			
Libéria	75	28	3	(En mois de consommation mondiale)			
Asie	3 520	5 229	5 128		1979/81	1992	1993
Afrique	190	293	280	Monde	4.8	3.7	3.8
Amérique latine	37	45	47	Producteurs	1.6	1.1	1.0
				Consommateurs	2.3	1.3	1.3
				Flottants	0.8	1.4	1.5
Surfaces plantées (source : IRSG) (1000 ha)				Exportations (source : IRSG)			
	Grandes plantations	"Petits producteurs"	Total	(1000 tonnes)			
Malaisie	349	1 488	1 837	Monde	3 240	4 090	3 860
Indonésie	535	2 620	3 155	Thaïlande	483	1 413	1 394
Thaïlande	92	1 752	1 844	Indonésie	882	1 262	1 232
Sierra Leone	87	112	199	Malaisie	1 515	939	770
Inde	78	410	488	Amérique Latine	7	10	10
Philippines	86	-	86	Asie	3 082	3 852	3629
Bésil	59	138	197	Afrique	154	266	213
Nigéria	47	200	247	Importations (source : IRSG)			
Cameroun	39	2	41	(1000 tonnes)			
Côte d'Ivoire	41	16	57		1979/81	1992	1993
Total 10 pays	1 413	6 738	8 151	Monde	3 248	4 012	3 981
Prix internationaux (source : IRSG)				Etats-Unis	654	913	988
	1979/81	1992	1993	CEE	779	820	731
RSS1 New York CAF (FF/tonne)	6 576	5 397	5 620	Japon	427	676	634
TSR 20 NY CAF (FF/tonne)	-	4 931	5 017	Chine	205	255	270
RSS1 Londres CAF (FF/tonne)	6 212	5 101	5 252	Amérique du Nord	738	1 000	1080
SBR valeur unitaire d'exportation Etats-Unis	4 440	5 024	5 824	Amérique Latine	152	231	243
				Europe	1 326	1 119	968
				Asie	934	1 493	1438
				Afrique	83	106	110

Le cacao représente de loin le premier produit agricole d'exportation de la Région : 33% des recettes agricoles en 1993. De même la Région occupe une place dominante sur le marché, environ 55% de la production mondiale et 65% exportations mondiales de fève.

1 - La production mondiale

La production mondiale de 1993/94 estimée à 2,38 millions de tonnes et faisant suite à une récolte de 2,4 millions de tonnes en 1992/93 confirme la stagnation de la production mondiale au cours des cinq dernières campagnes.

La Région occupe une place dominante dans la production mondiale. Quatre pays possèdent une cacaoculture conséquente, dans l'ordre : la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et le Cameroun. La production ivoirienne a connu une croissance très rapide entre 1970 et 1989. Elle est passée entre ces deux dates de 180 milles tonnes à 800 milles, niveau auquel elle s'est maintenue au cours des cinq dernières années. Les cacaocultures du Ghana et du Nigéria ont, à l'inverse, subi une régression marquée durant les années 1970. Au Ghana la production a chuté de 400 milles tonnes, au début de cette décennie, à 160 milles tonnes en 1983. Au Nigéria elle est passée de 250 milles tonnes à 80 milles en 1986. Ces deux pays ont toutefois connu, depuis lors, une certaine reprise avec actuellement des productions variant respectivement autour de 300 milles et 130 milles tonnes. Enfin au Cameroun, la cacaoculture, subissant de plein fouet la chute des cours mondiaux, a sensiblement reculé entre 1987 et 1992 avant de se stabiliser aux alentours de 100 milles tonnes.

En Amérique Latine la production est demeurée inchangée en 1993/94 par rapport à l'année antérieure. Tendanciellement, la cacaoculture latino-américaine est cependant en régression, en particulier au Brésil. En revanche la production asiatique demeure en croissance entraînée par le développement de la production de l'Indonésie qui arrive désormais en troisième position des pays producteurs à égalité avec le Ghana, et devant la Malaisie. Avec 245 000 tonnes estimée pour 1993/94 la production indonésienne n'aurait cependant augmenté "que" de 10%, un rythme sensiblement inférieur à son taux de croissance moyen sur les dix dernières années. Il est prévu que l'Indonésie devienne le deuxième pays producteur de cacao dès 1994/95 et connaisse une augmentation de sa production de 40 000 tonnes par an durant les cinq prochaines récoltes.

La stagnation de la production mondiale de cacao depuis 1989, qui fait suite à près de 10 ans de très forte croissance, illustre très clairement la dynamique cyclique imposée par les contraintes techniques d'une culture pérenne. Avec un délai d'entrée en production de trois au minimum et une durée de vie moyenne de 25 à 30 ans l'offre mondiale de fèves de cacao ne peut, en l'absence de mesures d'accompagnement, que s'ajuster avec retard aux évolutions du prix mondial, ce qui

explique la longue durée des périodes de surproduction comme des périodes de pénurie.

Les systèmes extensifs demeurent largement dominants à l'échelle mondiale et sortent renforcés de la crise. En effet, les pays ayant connu une certaine intensification de leur production (Malaisie, Brésil) ont été fortement touchés par la baisse des prix. A l'inverse, la Côte d'Ivoire, où domine des systèmes de culture extensif, a pu maintenir sa capacité de production. De son côté, l'Indonésie semble proposer un nouveau modèle technique de production associant croissance rapide des surfaces et système de culture à haute consommation d'intrants.

2 - La consommation mondiale

Le broyage mondial a augmenté de 4% entre 1992 et 1993, croissance s'inscrivant parfaitement dans la tendance observée depuis le début des années 1980.

Ce développement des utilisations mondiales de cacao a d'abord été permis par la poursuite de la croissance de la consommation en Europe de l'Ouest (44% du broyage mondial), à peine ralentie par la mauvaise conjoncture économique, et par la reprise très nette de la consommation dans les pays de l'ex-URSS. Dans ces pays, le broyage qui avait chuté de 200 000 tonnes en 1988/89 à 25 000 tonnes en 1991/92 est remontée à 100 000 tonnes en 1992/93 et 1993/94. Cette reprise de la transformation locale s'est accompagnée d'un fort développement des importations de produits chocolatés en provenance de la CEE (Hollande, Allemagne, France) et des Etats-Unis. Les importations de produits chocolatés de l'ex-URSS sont ainsi passées de 2 000 tonnes à 113 000 entre 1991 et 1993 (soit l'équivalent de 45 000 tonnes de fèves supplémentaires consommées). A l'inverse le broyage a reculé aux Etats-Unis (il est passé de 324 000 tonnes en 1992 à 319 000 en 1993) après cinq années de croissance très soutenue.

L'activité de broyage demeure largement dominée par les pays consommateurs de l'OCDE où elle est fortement concentrée, tant en termes géographiques (Pays Bas en Europe) qu'en termes de firmes. La part des pays producteurs, qui s'était fortement accrue entre 1960 et 1980 en particulier en Amérique Latine, stagne actuellement aux environs du tiers du broyage mondial.

Ces difficultés de l'activité de transformation "à l'origine" ne concerne pas tous les pays producteurs mais essentiellement les pays latino-américain comme l'Equateur, où l'industrie a été déprotégée, et le Brésil, du fait du déclin de la production. En revanche, la Malaisie a connu un fort développement des exportations de produits transformés au cours des dernières années et actuellement plus de la moitié de la récolte est broyée sur place. Dans la Région l'activité de broyage demeure peu développée. La Côte d'Ivoire, qui ne transforme que 15% de sa production de fève et stagne depuis 1988 autour de 110 milles tonnes, réserve au broyage domestique les fèves de qualités inférieures (petites fèves et sous-grade). Divers investissements ce secteur ont toutefois été récemment annoncés.

3 - Stocks et prix

La récolte 1993/94 a été, comme la précédente, déficitaire. Le déficit, initialement estimé à près de 150 000 tonnes, a toutefois été ramené en fin d'année à 50 000 tonnes, soit une situation très proche de l'équilibre entre la production et la consommation.

Après les sept récoltes excédentaires qui se sont succédées de 1984/85 à 1990/91, le marché semble donc être entré dans une période durable de déficit.

Les stocks mondiaux, qui avaient connu entre 1984/85 et 1990/91 une croissance explosive (de 453 000 tonnes à 1 511 000 tonnes) sont donc en baisse depuis deux ans et se sont établis à la fin de la récolte 1993/94 aux environs de 1 150 000 tonnes soit l'équivalent de 5 à 6 mois de consommation mondiale, niveau semblable à celui de 1988.

Dans ce contexte le cours internationaux ont été orientés à la hausse durant toute la deuxième moitié de l'année 1993 augmentant de près de 40% en l'espace de 6 mois. La révision à la baisse du déficit de la récolte 1992/93 et la dévaluation du franc FCFA (sensé dynamiser les exportations de la Côte d'Ivoire) a toutefois donné un sérieux coup d'arrêt à cette hausse et les cours sont demeurés relativement stables durant toute l'année 1994.

Les cacaos de la Région, et particulièrement ceux du Ghana et de la Côte d'Ivoire, bénéficient d'une prime de qualité sur le marché international en raison de leur bonne préparation (bonne fermentation) et de leur faible acidité. Le prix d'exportation des cacaos ivoiriens se situe environ 17% au dessus du prix des cacaos malaysiens et 30% au dessus du prix des cacaos indonésiens.

4 - Accord international

Un nouvel Accord international du Cacao a été conclu en juillet 1993. Cet accord, qui prend la suite des conventions précédentes conclues en 1972, 1975, 1980 et 1986, a été négocié dans le cadre du Programme Intégré sur les Produits de Base de la CNUCED.

L'Accord international du Cacao mis en place en 1980 et renouvelé en 1986 s'est trouvé dans l'incapacité de stabiliser les prix internationaux. Le stock régulateur dont les opérations d'achat et vente devaient garantir le maintien du prix dans une fourchette prédéterminée s'est trouvé très tôt paralysé par l'ampleur de la surproduction. Il a atteint dès la récolte 1987/88 les limites de sa capacité d'achat.

Le nouvel accord international conclu en 1993 a renoncé aux approches "interventionnistes" sur le marché, tel que les stocks régulateurs ou les quotas d'exportation, et a adopté à la place un système d'ajustement d'offre et de la demande incluant un plan de gestion de la production et la promotion de la demande, afin d'éliminer les déséquilibres sur le marché. On peut toutefois s'interroger sur l'efficacité que pourra avoir un tel accord compte tenu de l'extrême difficulté des Etats -

et le peu de moyen dont ils disposent aujourd'hui - à maîtriser les dynamiques de production.

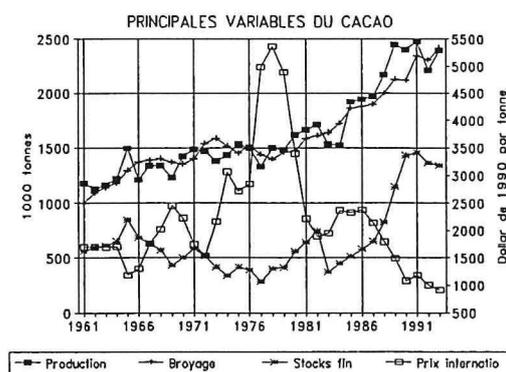
5 - Perspectives

Compte tenu de la stagnation de la production mondiale, des délais d'entrée en production et de la croissance soutenue de la demande, le déficit actuel devrait perdurer jusqu'à la fin de la décennie entraînant les cours vers de nouvelles hausses. La croissance de la consommation mondiale pourrait cependant être hypothéquée par le changement prévu de la réglementation européenne concernant l'utilisation de matière grasse végétale (autre que le beurre de cacao) dans la fabrication de chocolat.

De par les coûts et la qualité de sa production, la Région semble bien placée par rapport aux autres grandes zones de production. Deux grandes incertitudes détermineront sa capacité à maintenir sa position. A moyen terme il s'agira de pouvoir arrêter la propagation de la souche virulente *Phytophthora magakarya* et lutter à coût raisonnable contre cette affection cryptogamique dans les zones infectés. Ce champignon cause des pertes de production de 80 à 90% en l'absence de traitement qui ne sont rentables que sur des parcelles à rendements relativement élevés.

A plus long terme se pose le problème de la replantation, au fur à mesure que les cultures existantes prennent de l'âge. La dynamique de croissance de cette culture a jusqu'à présent reposé sur le défrichement d'espaces de forêt vierge, source de terres fertiles appelée à s'épuiser. Cependant, la replantation sur les verges anciens se heurte à des contraintes : au mieux, des coûts d'investissement élevés ; au pire, des rendements nettement plus faibles. Des recherches devront aider à clarifier dans quelle mesure les contraintes techniques constituent le principal obstacle, au regard de facteurs socio-économiques.

Le positionnement à venir de la Région sur le marché international dépendra aussi des réformes en cours des filières de commercialisation. Comme l'a montré le Cameroun et le Nigéria, la libéralisation brutale du secteur peut se traduire par une dégradation marquée de la qualité des produits exportés entraînant très vite une décote du prix de vente. La Région devra trouver dans les formes d'organisation sectorielle permettant de défendre la bonne image dont elle a bénéficié jusqu'à présent.



STATISTIQUES MONDIALES DU CACAO

	1979/81	1991/92	1992/93
Part du cacao dans les exportations agricoles de la région	35%	38%	33%

	1979/81	1991/92	1992/93
Part de la région dans les exportations mondiales de cacao	77%	69%	64%

Production (1000 t.)	1979/81	1992/93	1993/94
	Monde	1680	2412
Côte d'Ivoire	416	785	800
Brésil	319	294	282
Ghana	256	312	245
Malaisie	48	224	220
Indonésie	15	223	245
Nigéria	170	130	130
Cameroun	117	98	98
Afrique	1021	1348	1299
Amérique Latine	508	560	563
Asie	104	504	521

Broyage (1000 t.)	1979/81	1992/93	1993/94
	Monde	1527	2413
CEE	520	1028	1081
Etats-Unis	164	324	319
Brésil	192	222	247
URSS	123	95	100
Amérique du Nord	177	365	359
Amérique Latine	352	368	394
Europe	768	1237	1297
Asie	78	278	296
Afrique	136	165	171
dont :			
Côte d'Ivoire	28	100	108
Ghana	29	30	35
Nigéria	19	20	20
Cameroun	30	9	14

Consommation par habitant (Kg)	1979/81	1990/91	1991/92
	Allemagne	2,54	3,47
France	1,84	2,74	2,78
Royaume Uni	1,63	3,17	3,12
Italie	0,60	1,18	1,29
Suisse	3,67	5,10	4,82
Etats-Unis	1,47	2,25	2,32
URSS	0,45	0,32	0,17
Japon	0,43	0,88	0,89

Stocks mondiaux de fermeture (en mois de broyage)	1979/81	1992/93	1993/94
	Stocks mondiaux inclus stock régulateur	5	6,6

Stocks mondiaux exclus stock régulateur	5	5,5	4,8
---	---	-----	-----

Exportations de fève de cacao (1000 tonnes)	1979/81	1991/92	1992/93
	Monde	1027	1613
Côte d'Ivoire	306	625	627
Ghana	195	254	230
Indonésie	4	143	213
Malaisie	31	131	121
Nigéria	113	96	115
Cameroun	75	89	102
Brésil	140	75	92
Afrique	754	1100	1094
Amérique Latine	208	191	221
Asie	65	322	378

Importations de fève de cacao (1000 tonnes)	1979/81	1991/92	1992/93
	Monde	1044	1805
Etats-Unis	179	394	395
Allemagne	182	308	313
Hollande	132	221	318
Royaume Uni	72	185	162
URSS	125	11	95
France	51	69	84
Japon	26	49	38
Europe de l'Ouest	560	1010	1081
Europe de l'Est	214	92	153
Amérique du Nord	193	424	435
Asie et Océanie	74	265	231

Source : ICCO

Prix internationaux de la fève	1979/81	1992	1993	1994
	ICCO (DTS/tonne)	1853	781	800
Londres (marché à terme)				
£/tonne	1275	671	795	917
FF/Kg	12,5	6,3	6,7	7,9

Le café représente aujourd'hui le troisième produit agricole d'exportation de la Région après le cacao et le coton. Sa part dans les exportations agricoles de la Région a été en forte diminution au cours des dernières années. Elle est passée de 25% au début des années 1980 à 10% en 1992. Le café joue encore un rôle essentiel pour les recettes agricoles du seul Zaïre (70 à 80%). Dans les autres pays producteurs de la Région, la chute dramatique des prix internationaux depuis 1989 s'est traduit par un recul net. En 1992, le café ne représentait plus "que" 19% des exportations agricoles au Cameroun, 15% au Togo, 12% en Côte d'Ivoire et République Centrafricaine, 10% en Guinée.

1 - Place de la Région dans la production mondiale

La part de la Région dans la production mondiale a subi une érosion importante. Elle est passée de 12% au milieu des années 1970 à 8% fin 1980 et 5% en 1993.

La Région produit quasi-exclusivement du café robusta, les conditions agro-écologiques adaptées à la culture de l'arabica étant limitées à la zone des hauts plateaux du Cameroun et de l'Est du Zaïre. Confrontée au développement rapide de la robustaculture en Asie (Indonésie, Vietnam, Thaïlande) et en Amérique Latine (Brésil, Equateur) la Région a perdu sa place dominante dans la production mondiale de robusta. Sa part de la récolte mondiale est passée de 45% au milieu des années 1970 à 25% fin 1980 et 17% en 1993.

Trois pays réalisent l'essentiel de la production de la Région, la Côte d'Ivoire (50% de la production régionale), le Cameroun (20%) et le Zaïre (20%). Le déclin de la place de la Région dans la production mondiale de café, et de robusta en particulier, est d'abord lié aux difficultés de la caféiculture en Côte d'Ivoire. En effet la récolte ivoirienne est tendanciellement en baisse depuis le milieu des années 1970. Elle est passée de 300 mille tonnes en 1975 à 240 mille tonnes à la fin des années 1980. Du fait du vieillissement du verger, les rendements ont subi une diminution significative passant de 450 Kg/Ha en moyenne à la fin des années 1960 à 300 Kg/Ha de nos jours. La crise du marché s'est traduite par une chute très forte de la récolte (-40%) faisant reculer la Côte d'Ivoire au cinquième rang des pays producteurs de robusta (derrière l'Indonésie, le Brésil, l'Ouganda et le Vietnam). Au Cameroun, la production de robusta a connu jusqu'à l'année 1970 une croissance rapide. Toutefois depuis le début des années 1980, cette croissance s'est fortement ralentie avec une stabilisation de la production autour d'une moyenne de 100 000 tonnes. Les trois quarts de la production camerounaise sont réalisés dans le bassin du Mounjo. Cette caféiculture était caractérisée, avant la crise, par des systèmes de production intensifs et spécialisés (utilisation de main d'oeuvre salarié, recours aux intrants et pesticides, rendement moyen de 1300 kg/ha). Depuis la baisse des prix, les producteurs ont toutefois largement extensifié leurs pratiques culturales, et la production nationale a subi là aussi une chute d'ampleur (48 mille tonnes en 1993/94).

La comparaison de différents systèmes de production montre qu'il existe aujourd'hui dans la caféiculture mondiale un large éventail de performances

tant en terme de productivité, de coût que de revenu. Les rendements se répartissent dans une fourchette très large allant de 3400 kg/ha, dans les systèmes les plus intensifs costariciens, à 125 dans les systèmes les plus extensifs ivoiriens. Aucun pays producteur de **robusta** ne possède actuellement de système technique permettant d'égaliser les performances des systèmes arabica costariciens. Même en condition expérimentale, les meilleurs rendements en robusta ne dépassent pas 2500 Kg/ha. Pour le robusta la productivité du travail se situe dans la majorité des pays producteurs dans une fourchette étroite allant de 3,5 kg/jour de travail pour les systèmes extensifs à 7 kg pour les systèmes intensifs. Le Brésil se distingue par son système de culture original qui, minimisant les temps de récolte, permet d'avoir une productivité élevée (11 kg par jour de travail en extensif, 20 kg en intensif). Pour l'arabica, la productivité se répartit dans une fourchette beaucoup plus large allant de 1,2 kg/jour (Rwanda) à 31 kg/jour (Costa Rica).

2 - La consommation mondiale et la place du robusta

La consommation mondiale de café a crû ces dernières années à un rythme "normal" de près de 1.4 % par an. Cette croissance a été permise par :

- un arrêt du déclin de la consommation aux Etats-Unis depuis le milieu des années 1980;

- le développement régulier du marché européen s'appuyant en particulier sur le dynamisme des marchés allemand, espagnol et portugais ;

- une forte expansion du marché asiatique non seulement au Japon (devenu le troisième pays importateur mondial derrière les Etats-Unis et l'Allemagne) mais aussi en Corée.

La demande de robusta varie suivant les pays consommateurs. Elle est particulièrement forte dans les pays "buvants de thé" où le soluble occupe une place dominante dans la consommation, et dans les pays méditerranéens amateurs de "café corsé". Toutefois, à l'échelle mondiale, l'évolution de la part des robustas dans la demande est d'abord liée à la dynamique de l'offre. Ainsi, le robusta n'apparaît véritablement sur le marché que dans l'après-guerre avec le développement de la caféiculture africaine et réalise une remarquable percée jusqu'en 1970 atteignant alors 25 % des échanges mondiaux. L'effondrement de la caféiculture angolaise et les difficultés de l'Ouganda au cours des années 1970 provoquent une chute sensible de la production mondiale et par là même de la part des robustas. Au contraire, les années 1980, qui se sont caractérisées par une forte expansion de la robustaculture hors de l'Afrique (Indonésie, Vietnam, Thaïlande, Brésil, Equateur) ont permis au robusta une reconquête marquée du marché : de 25% des exportations mondiales au début des années 1980 à 30% début des années 1990. Ainsi, il n'y a pas véritablement de déplacement de la consommation en défaveur du robusta mais plutôt une adaptation de la composition de la demande à l'évolution des disponibilités.

3 - Prix

Après quatre années de marasme, les prix internationaux du café ont entamé depuis le printemps 1994 une hausse radicale les amenant à des niveaux inconnus depuis la dernière flambée de 1986. Au delà des gelées brésiliennes qui assombrissent un peu plus encore les perspectives de la production mondiale, cette hausse reflète la situation de déficit que connaît le marché depuis trois ans.

Le robusta a bénéficié d'un prix élevé du milieu des années 1960 jusqu'au milieu des années 1980. Durant toute cette période il s'est échangé à parité avec le prix des arabicas doux. Ce niveau élevé s'explique pour les années 1960 par le dynamisme de la demande de soluble et, durant les années 1970, par la pénurie relative liée au déficit de la production (effondrement de l'Angola). En revanche, le prix relatif du robusta a fortement chuté à partir de 1985 du fait, non d'une contraction de la demande, mais de la rapide croissance l'offre asiatique et latino-américaine. Ainsi en 1991 le prix des arabicas bénéficiait d'une prime de 70% par rapport au prix du robusta. Cette prime a toutefois nettement diminué au cours des trois dernières années. En 1994 elle est redescendue à 26%. Cette évolution est liée à une relative pénurie de robusta provoquée par la contraction de la production dans un certain nombre de pays producteurs, en particulier dans la Région.

4 - L' Accord International

Le quatrième Accord International du Café mis en place en 1983 demeure en vigueur jusqu'au 1 octobre 1994. Cet Accord incluait initialement un dispositif de contingentement des exportations et des organisait un programme de promotion de la consommation. Toutefois, les quotas d'exportation et le Fonds de promotion ont été suspendus en 1989 suite à l'impossibilité de réunir un consensus d'une part sur un nouveau partage du marché entre qualités, d'autre part sur des mécanismes de gestion des exportations vers les pays non-membres de l'Accord.

Depuis 1989, de nombreuses négociations ont été menées pour tenter d'élaborer un nouvel Accord. Entre temps, plusieurs changements sont intervenus. D'une part, les principaux pays producteurs se sont organisés au sein de l'Association des Pays Producteurs de Café (APPC).

D'autre part, et en réponse à l'initiative des pays producteurs, les Etats-Unis ont annoncé leur départ de l'AIC. A la suite de ces changements, les discussions concernant le nouvel Accord ont repris en décembre 1993. Le Conseil de l'Organisation International du Café (OIC) a ainsi entériné le 30 mars 1994 le projet d'un accord administratif se limitant à un suivi statistique du marché. Toutefois une clause a été inclus pour autoriser le Conseil (s'il obtient une majorité des deux tiers) à ouvrir les négociations en vue d'un nouvel accord instituant des dispositions économiques.

5 - Perspectives

1 - Globalement le marché du café semble donc être sorti de la plus grave crise qu'il ait connue depuis la seconde guerre mondiale. Compte tenu des évolutions de

production, le déficit devrait être durable et pousser les prix à la hausse jusqu'à ce que la caféiculture mondiale retrouve le chemin de la croissance.

2 - La crise du marché international du café ouverte en 1989 a clairement fait apparaître les problèmes de compétitivités auxquels se heurtent les caféicultures de la Région. Ces problèmes de compétitivités sont d'ordre institutionnel (problèmes d'organisation de la filière et de dispositifs institutionnels de répartition du prix international entre les différents agents de la filière, d'accès à l'exportation, de maîtrise de l'information) ou relatifs à l'environnement macro-économique, en particulier pour les pays de la zone franc qui ont dû affronter des stratégies systématiques de dévaluation compétitives. Mais les difficultés des caféicultures de la Région sont aussi liées à des problèmes de performances techniques des filières (productivité des facteurs) tant au niveau de la production que de la transformation, performances qui dans bien des cas demeurent nettement inférieures à celle de leurs concurrents asiatiques ou latino-américains.

3 - Un développement durable et rentable de la caféiculture - tant au niveau de l'exploitation que pour l'économie des pays producteurs - passe par l'adoption de système de production plus intensif. Cette intensification suppose certes un accroissement des rendements mais cet accroissement des rendements doit demeurer un objectif secondaire au regard de la nécessité d'augmenter la productivité du travail condition indispensable à l'amélioration du revenu des producteurs. En outre, dans le contexte de crise économique, de suppression des subventions aux intrants et de démantèlement des dispositifs de garanties de prix aux producteurs, les systèmes de productions proposés doivent d'une part être le plus faiblement possible consommateurs d'intrants importés et, d'autre part, capables d'affronter un environnement économique instable. La récolte est dans des biens des cas le principal poste en travail, c'est à donc à ce niveau que des gains de productivité doivent être réalisés en priorité. L'étude des caféicultures latino-américaines montrent que des gains importants peuvent être obtenus. Les exemples du Costa Rica et du Brésil semblent de ce point de vue les plus intéressants. Au Costa Rica, la sélection de variétés naines ou à maturation groupée, la mise en oeuvre systématique de techniques de taille originales ont permis de multiplier par trois la productivité à la récolte. Au Brésil, tant pour l'arabica que pour le robusta, la mise en oeuvre d'un itinéraire technique particulier (sarclage par traction animale avant la récolte, récolte des grains au stade surmature...) permet là encore une productivité bien supérieure à celle des caféicultures d'Afrique de l'Ouest.

Concernant la diminution des coûts en intrant cinq pistes peuvent être identifiées : rôle de l'ombrage et utilisation de légumineuse arborescente, fertilisation organique, alternatives aux traitements chimiques pour la protection des cultures tel que la lutte biologique, sélection variétale non seulement sur des critères de productivité mais aussi de résistance aux aléas.

STATISTIQUES MONDIALES DU CAFE

Part du café dans les exportations agricoles de la Région	1979/81	1991	1992	Importations (source: FAO et ICO) (1000 tonnes)			
				1979/81	1991/92	1992/93	
	23%	11%	10%	Monde	64000	74934	4 638
				Etats-Unis	17600	21544	18837
				CEE	27200	30441	31374
				AELE	5700	5449	5763
				Europe de l'Est	4500	3278	-
				Japon	3000	5417	5787

Production (source: USDA et F.O.Licht) (1000 sacs)			
	1979/81	1993/94	1994/95
Monde	84630	91062	90034
Brésil	24580	27200	25000
Colombie	12480	11400	12400
Indonésie	5220	7550	6380
Côte d'Ivoire	4970	2417	2800
Mexique	3870	4120	4250
Amérique Latine	53880	58987	58263
Asie	10400	16965	15415
Afrique	19480	15110	16356
Côte d'Ivoire	4970	2417	2800
Cameroun	1790	920	1110
Zaïre	1420	1145	1340
RCA	260	150	250
Togo	190	205	245
Guinée	40	77	80

Stocks de fin de récolte (source: ICO)			
En mois de consommation			
	1979/81	1991/92	1992/93
Monde	6,0	8,7	7,0
Pays producteurs	5,0	5,1	4,4
Pays consommateurs	1,0	2,6	2,6

Prix internationaux (source: ICO)			
En FF/Kg, prix indicatifs ICO (moyenne CAF ports européens et Etats-Unis)			
	1979/81	1993	1994
Arabicas colombiens doux	17,2	9,6	19,7
Autres arabicas doux	15,4	8,8	18,4
Arabicas non-lavés	19,4	8,4	17,9
Robustas	13,9	6,8	14,6

Consommation par habitant (source: ICO)

(En Kg)	1979/81	1989/91
Finlande	13,2	12,9
Suède	12,2	11,9
Danemark	11,1	10,1
Hollande	8,4	10,5
Allemagne	6,8	8,2
Suisse	6,0	8,2
France	5,9	5,6
Italie	3,9	5,1
Etats-Unis	4,9	4,8
Espagne	2,6	4,2
Royaume Uni	2,5	2,5
Japon	1,7	2,5
Corée	-	1,2

Prix à la consommation du café torréfié (source: ICO)			
(Mois de septembre en cents/livre)			
	1979/81	1990	1991
Etats-Unis	255	302	269
Allemagne	436	462	410
France	301	273	246
Italie	393	449	543
Espagne	328	298	373
Suède	300	353	319
Japon	620	938	979

Exportations (source: ICO)			
(1000 sacs)	1979/81	1992/93	1993/94
Monde	61000	78817	70665
Brésil	14450	18093	16963
Colombie	10680	14529	12692
Indonésie	3670	5928	5014
Côte d'Ivoire	3830	5115	2681
Mexique	2430	3207	3297
Afrique	15500	15097	11747
Amérique Latine	39170	51700	46382
Asie	6100	12020	12356
Côte d'Ivoire	3670	5115	2681
Cameroun	1584	926	623
Zaïre	1007	995	664
RCA	260	156	147
Togo	205	214	194
Guinée	40	16	27

HUILE DE COPRAH

1) Place de la Région dans la production mondiale

L'Asie/Pacifique - dans l'ordre, Philippines, Indonésie, Inde, Papouasie Nouvelle Guinée, Sri Lanka - représente 85% de la production mondiale. La production de coprah stagne dans le monde depuis 20 ans. De ce fait, la part de l'huile de coprah dans la production d'huile laurique a chuté au profit de l'huile de palmiste. Cette stagnation de la production de l'huile de coprah est d'abord liée aux difficultés de l'activité aux Philippines où, en l'absence de replantation au cours des dernières décennies, une grande partie du verger date des années 1940-50. La part des Philippines a ainsi chuté et ne représente plus que 35 à 40% de la production mondiale contre 50% au début de la décennie 1980. Cette stagnation touche d'autres pays comme l'Inde ou le Mexique, et seule l'Indonésie - où les surfaces se sont étendues dans l'agriculture paysanne - a connu une croissance de sa production au cours des dernières années. Selon la Banque Mondiale la récolte indonésienne devrait égaler celle des Philippines au début du siècle prochain.

Dans la Région, cette plante couvre une superficie beaucoup plus réduite que le palmier à huile, son implantation se restreignant essentiellement aux zones côtières. Alors que les produits du palmier à huile constituent l'une des bases de l'alimentation dans toute la zone humide de la Région, les principaux produits du cocotier (huile et lait) ne sont pas largement consommés contrairement à certaines régions tropicales comme l'Asie du Sud-Est et le Nord-Est du Brésil. La transformation des produits du cocotier ne pose pas les mêmes contraintes de temps que celle des fruits du palmier à huile, mais il s'agit d'un travail des plus laborieux lorsqu'il est accompli manuellement, ce qui constitue une des raisons de la faible diffusion de son exploitation dans la Région. Comme le palmier, le cocotier semble apprécier davantage un niveau de pluviométrie supérieur à celui de la Région.

2) La consommation mondiale

La demande industrielle (savon et détergent) est particulièrement importante pour l'huile de coprah et représente environ la moitié de la consommation d'huile de coprah dans les pays de l'OCDE.

Malgré des qualités supérieures et des coûts de transformation inférieurs, l'huile de coprah subit durement la concurrence de l'huile de palmiste dont la production mondiale a été multipliée par trois au cours des années 1980. Ainsi les importations d'huile de palmiste de la CEE ont doublé au cours des dix dernières années et représentent aujourd'hui environ 400 000 tonnes soit un volume très proche de celui des importations d'huile de coprah.

3) Les échanges mondiaux et les prix

Globalement stagnant, les échanges mondiaux d'huile de coprah sont dominés du côté des exportations par les Philippines et du côté des importations par la CEE et les Etats-Unis. L'Indonésie a toutefois réalisé une récente percée qui semble durable.

Le développement de l'activité de trituration dans les pays producteurs, et particulièrement aux Philippines, a entraîné une très forte diminution des échanges de coprah au profit de l'huile.

Les prix de l'huile de coprah, fortement corrélés à ceux des autres huiles végétales et plus encore de l'huile de palmiste, manifestent une très grande instabilité. Comme ceux de l'huile de palme, ils ont perdu au cours de la décennie 1980 la moitié de leur valeur et, compte tenu de la concurrence de l'huile de palmiste, ne devrait guère s'améliorer au cours des prochaines années.

4) Perspectives

Malgré de très bonnes perspectives de croissance sur le marché des huiles végétales et des huiles lauriques, l'avenir de l'huile de coprah est menacé par les difficultés de la production, la concurrence de l'huile de palmiste et les risques d'un déplacement massif de la demande industrielle au profit de cette dernière. Un des enjeux des prochaines années réside dans la capacité des pays producteurs à assurer les utilisateurs industriels de la stabilité de leur approvisionnement afin de décourager les investissements nécessaires à l'utilisation de substituts. De ce point de vue, l'existence du marché d'huile de coprah dépend pour beaucoup de l'évolution de la production aux Philippines où, en l'absence de mesure favorisant la replantation, la productivité du verger ne peut décliner.

Dans ce contexte le potentiel de culture d'exportation du cocotier pour Région apparaît-il extrêmement incertain. Contrairement au cas du palmier à huile, dont les produits font l'objet d'une forte demande dans la Région, il ne semble guère y avoir de raison d'espérer une expansion rapide de l'utilisation des produits du cocotier dans l'alimentation locale. Néanmoins sur le plan des associations culturelles, le cocotier possède des propriétés intéressantes qui mériteraient d'être explorées. Il offre par exemple un ombrage bénéfique aux cacaoyers en Malaisie. Son intégration dans les systèmes agroforestiers de la Région dépendrait donc, non seulement de facteurs biologiques, mais aussi des opportunités d'insertion des produits de cette plante dans les habitudes de consommation locale.

STATISTIQUES MONDIALES DE L'HUILE DE COPRAH

Production de coprah (Source : FAO)

(1000 tonnes)	1979/81	1990/91	1991/92
Monde	4439	4642	4569
Asie dont	3710	4138	3898
Philippines	1897	1883	1890
Indonésie	1077	1392	1110
Inde	350	450	440
Mexique	149	175	200
Région dont	48	89	80
Côte d'Ivoire	23	54	44
Nigéria	10	18	19
Ghana	7	9	9
Bénin	3	3	3
Togo	2	2	2
Guinée	2	2	2
Cameroun	1	1	1

Exportations (source : Oil World)

(1000 tonnes)	1979/81	1990/91	1991/92
Monde	1 286	1 557	1 350
Philippines	965	1 069	758
Indonésie	21	151	275

Stocks de fin de récolte (source : Oil World)

(En mois de consommation mondiale)	1979/81	1990/91	1991/92
Monde	1,9	1,8	1,6
Etats-Unis	0,3	0,5	0,4
Philippines	0,5	0,2	0,3
CEE	0,3	0,3	0,3
Indonésie	0,3	0,2	0,2

Production d'huile de coprah (source : Oil World)

(1000 tonnes)	1979/81	1990/91	1991/92
Monde	2 800	3 132	2 752
Philippines	1 283	1 313	1 043
Indonésie	616	765	717
Inde	237	258	242
Mexique	90	109	107

Prix internationaux (source : Oil World)

(En FF par tonne)	1979/81	1993	1994
Huile brute (Philippine/Indonésie)			
CAF Rotterdam	3 379	2 554	3 357

Consommation (source : Oil World)

(1000 t.)	1979/81	1990/91	1991/92
Monde	2 799	3 223	2 832
CEE	521	638	499
Indonésie	613	606	462
USA	437	402	426
Philippines	296	291	285
Inde	264	266	253
Mexique	142	135	

Importations (source : Oil World)

(1000 tonnes)	1979/81	1990/91	1991/92
Monde	1 313	1 558	1 327
CEE	486	653	526
USA	452	429	405

HUILE DE PALME

Le palmier à huile est présent dans tous les pays de la zone tropicale humide de la Région. Dans ces pays, l'huile de palme occupe de loin la première place dans la production et la consommation de corps gras.

1 - Place de la Région dans la production mondiale

La production mondiale est aujourd'hui extrêmement concentrée en Asie (80% de la récolte mondiale) et particulièrement en Malaisie et en Indonésie qui réalisent respectivement 50% et 22% de la récolte mondiale. En effet, depuis 20 ans, la production de ces deux pays augmente à un rythme annuel supérieur à 10%. Ainsi, au cours des dix dernières années, la Malaisie a doublé sa production tandis que l'Indonésie la multipliait par quatre. La Région, première zone productrice au monde jusqu'au début des années 1970, ne représente plus que 10% de la superficie mondiale.

Dans presque tous les pays producteurs de la Région, le modèle de développement de l'huile de palme a privilégié la grande plantation installée à côté d'une huilerie. Dans ce secteur des grandes plantations les Etats ont exercé une très forte présence. Si l'on écarte le Nigéria, 78% des plantations industrielles, représentant 77% des surfaces plantées, avaient, fin 1994, un statut public ou assimilé. Le secteur privé est surtout présent au Cameroun (27% des surfaces) au Ghana (13%) en Côte d'Ivoire, et au Nigéria où d'importantes privatisations ont eu lieu récemment.

Cinq pays ont cependant initié des schéma svillageois, mais les plantations villageoises (en dehors de la Côte d'Ivoire où leur développement a été simultané à celui des plantations industrielles) ont été d'avantage développées comme une solution de rechange face aux difficultés de l'industriel que comme une forme de production autonome.

On ne trouve pas dans la Région, hormis au Zaïre, l'équivalent des conditions prévalant en Asie du Sud-Est. Rares sont les sites où la pluviométrie permet une satisfaction optimale des besoins en eau du palmier. En outre, l'insuffisance du rayonnement et le risque de basses températures empêchent fréquemment le potentiel du matériel végétal de s'exprimer pleinement.

Les écarts de rendement et de productivité se sont creusés depuis 30 ans entre la Région et l'Asie. Si les plantations asiatiques dépassent un rendement de 4 tonnes d'huile par hectare, leurs homologues africains se situent, à itinéraire technique équivalent, au mieux entre 2,5 et 3 tonnes (Côte d'Ivoire, Cameroun) et typiquement en dessous de 2 tonnes (Gabon, Centre-Afrique, Congo).

Le rythme de plantation, en dehors du Ghana, fait apparaître de sérieux à-coups pouvant aller jusqu'à l'arrêt quasi-complet des plantations durant certaines périodes. C'est pourquoi le vieillissement des plantations est une tendance généralisée. Ce phénomène est particulièrement marqué au Bénin et au Nigéria où l'âge moyen des plantations est respectivement de 26 et 21 ans, alors que l'optimum est de 15 ans. Les plantations de Côte d'Ivoire et du Cameroun qui présentent un âge moyen très satisfaisant (13 et 15 ans), mais cette moyenne recouvre de fortes disparités. Les plantations industrielles qui ne bénéficient pas d'un effort de replantation adéquat subissent un vieillissement marqué alors que les plantations villageoises sont très jeunes (âge moyen de 9 ans au Cameroun et de 11 ans en RCI). En l'absence d'une inversion rapide de la tendance observée, en 2010, 59% des surfaces en palmier existant dans la Région en 1993 auront disparu.

On rencontre dans la Région deux types d'huilerie : les grosses huileries dotées d'équipement standardisé et les petites unités, beaucoup plus hétérogènes, englobant les mini-huileries et les unités artisanales. Les premières prédominent en Côte d'Ivoire et au Cameroun. Les secondes sont surtout présentes en Afrique anglophone. Dans les pays producteurs de la Région, le secteur artisanal assurerait 38% de la production totale d'huile brute, mais cette proportion est variable. Elle est maximale dans les pays n'ayant pas développé de filière palmier moderne (Guinée 100%, Sierra Leone : 90%, Libéria : 50%) ou qui l'ont négligé depuis longtemps (Bénin, Congo, Zaïre). Elle est plus marginale dans les pays comme le Cameroun qui disposent d'un outil industriel efficace. Enfin elle est quasiment nulle en Côte d'Ivoire et au Gabon.

2 - Place de la Région dans les échanges mondiaux

Contrairement à bien des marchés internationaux, le marché des huiles végétales, et plus encore celui de l'huile de palme, est demeuré très dynamique au cours des 10 dernières années. C'est au cours des années 1980 que l'huile de palme s'est véritablement imposée comme première huile échangée. En effet, les exportations d'huile de palme ont doublé durant cette décennie alors que celles d'huile de soja stagnaient. L'Asie a joué un rôle moteur dans le dynamisme de ces échanges. Côté exportations elle réalise près de 90% des exportations mondiales, la Malaisie en contrôlant à elle seule les deux tiers. Côté importation, le développement des échanges s'est appuyé sur l'accroissement de la consommation en Chine et Pakistan, et, dans une moindre mesure, au Moyen Orient.

L'ensemble regroupant les pays producteurs de la Région est auto-suffisant en huile de palme mais connaît, en dehors de la Côte d'Ivoire, une très faible intégration au marché mondial. La Région, et en particulier le Nigéria, qui réalisait 70% du marché en 1950 en a été marginalisée dès les années 1960 et n'en contrôle plus que 2% aujourd'hui (Côte d'Ivoire). Privilégiant des stratégies nationales d'autosuffisance en corps gras, les pays producteurs de la Région n'ont pas toujours atteint cet objectif et cinq d'entre eux ont vu leur taux d'autosuffisance se dégrader.

Première huile exportée par la zone humide de la Région, l'huile de palme est aussi la première huile importée par ces pays. A l'exception du Cameroun et de la Guinée tous les pays - y compris la Côte d'Ivoire - sont devenus importateurs d'huile de palme fournie par Singapour ou la Malaisie. Ainsi les échanges d'huile de palme entre les pays de la zone humide demeurent extrêmement limités.

3 - Perspectives

1 - Le marché de l'huile de palme devrait poursuivre son expansion rapide au cours des prochaines années. En effet, côté demande, le "boom" de la consommation asiatique ne peut que se prolonger compte tenu de la croissance démographique et économique de la région. Côté offre, le rythme important de plantations réalisées ces dernières années en Malaisie et en Indonésie devrait garantir la poursuite de la croissance rapide de la production au cours des prochaines années et donc le maintien de prix à la baisse malgré le dynamisme de la demande.

2 - Le palmier à huile fait partie des spéculations pour lesquelles la Région a certainement perdu un avantage naturel. Au cours des vingt dernières années, les pays d'Asie du Sud-Est, grâce à la supériorité de leurs rendements, ont rapidement supplanté l'Afrique de l'Ouest et sont devenus les principaux fournisseurs du marché. L'avenir de cette spéculation dans la région, malgré l'existence d'opportunités d'exportation, dépendra de la capacité à assurer une transition vers l'approvisionnement du marché intérieur à un prix compétitif par rapport à celui des importations.

3 - Il serait prioritaire de réexaminer les stratégies de développement, en comparant le secteur des plantations et le secteur des petits exploitants jusqu'à présent largement ignoré par les programmes de développement. D'après les études existantes, le secteur des plantations agro-industrielles présente des performances techniques supérieures mais au prix d'un plus fort appel aux importations et de coûts fixes plus élevés. De même les plantations villageoises associées aux grandes plantations produisent à des coûts unitaires relativement élevés.

Au niveau de la demande il semblerait que les consommateurs préfèrent l'huile de palme artisanale dont le manque de stabilité et le caractère encore rudimentaire des techniques de production paraissent limiter le potentiel de réponse à la demande urbaine croissante.

Il paraît donc nécessaire de développer de plus amples recherches concernant les possibilités de substitution entre les deux types de produit et les perspectives d'amélioration des filières correspondantes qui en découlent. Il semblerait en effet possible d'assurer un approvisionnement à faible coût du marché local par des petits exploitants utilisant du matériel génétique amélioré, à condition de pouvoir disposer de petites unités de transformation mécanisées.

STATISTIQUES MONDIALES DE L'HUILE DE PALME

Production (source : Oil World)

(1000 t.)	1979/81	1991/92	1992/93
Monde	4 927	11 819	13 429
Malaisie	2 872	6 224	7 122
Indonésie	740	2 803	3 380
Nigéria	382	633	638
Colombie	79	281	303
Thaïlande		261	300
Région	1 277	1742	1762
dont			
Nigéria	667	900	940
Zaïre	168	180	180
Côte d'Ivoire	156	228	261
Cameroun	77	130	120
Ghana	21	90	100
Sierra Leone	47	51	60
Guinée	40	40	40
Libéria	26	25	25
Benin	30	39	39

Consommation (Source : Oil World)

(1000 t.)	1979/81	1991/92	1992/93
Monde	4 812	12 245	13 007
Indonésie	384	1 648	1 763
CEE	606	1 497	1 512
Chine	117	952	1 120
Pakistan	237	968	1 107
Malaisie	347	791	810
Nigéria	460	717	739

Stocks de fin de récolte (Source : d'après Oil World)

en mois de consommation

mondiale	1979/81	1991/92	1992/93
Monde	2.2	1.9	2.3
Malaisie	1.1	0.6	0.9
Indonésie	0.3	0.3	0.4

Importations (source : Oil World)

(1000 tonnes)	1979/81	1991/92	1992/93
Monde	3 694	8 633	9 650
CEE	740	1 691	1768
Chine	32	877	1161
Pakistan	251	1002	1123
Singapour	571	696	744
Afrique du Nord	10	315	380
Japon	143	328	339
Région		120	160

Exportations (source : Oil World)

(1000 tonnes)	1979/81	1991/92	1992/93
Monde	3 706	8 543	9484
Malaisie	2 475	5 783	6212
Indonésie	328	1 267	1 733
Singapour	548	572	501
Papouasie NG	47	188	220
Côte d'Ivoire	72	170	153
Cameroun		7	16

Prix internationaux (source : Oil World)

(En FF par tonne)	1979/81	1992	1993
Huile brute CAF			
Nord Ouest Europe	2 784	2 085	2140

III - Fruits

ANANAS FRAIS

1) La production et les échanges mondiaux et de la Région Afrique

D'après les estimations de la FAO, on constate depuis le début des années 1980 une augmentation de la production mondiale d'ananas d'environ 17%, essentiellement liée à la progression de la production de l'Amérique latine et de certains pays d'Asie (Philippines, Chine). La production africaine, dont la Région Afrique de l'Ouest et du Centre représente environ un tiers, aurait progressé au rythme moyen mondial, pour rester autour de 12% de la production mondiale (voir tableau production).

Toutefois, ces estimations sont assez imprécises du fait que la plupart de la production (environ 70%) est consommée dans les zones de production. Les chiffres les plus fiables concernent les quantités destinées à la transformation, ainsi que la partie de l'ananas frais destiné à l'exportation. Alors que la transformation absorbe une grande partie de la récolte (entre 20 et 50%) des pays asiatiques, elle n'a plus d'importance pour la Région depuis la fermeture des usines en Côte d'Ivoire dans les années 1980 en raison de la concurrence thaïlandaise. En Afrique, seul le Kenya, et dans une mesure moindre l'Afrique du Sud, résistent à la domination asiatique (85%) du marché de conserve d'ananas.

Par contre, en ce qui concerne l'ananas frais à l'exportation, la Région joue un rôle important. Alors que l'on estime que seulement 4-6% de la production mondiale est exporté en fruit frais, ce chiffre s'élève à 12% pour l'Afrique, dont presque l'ensemble des exportations provient de la Région, notamment Côte d'Ivoire, avec une participation plus modeste de quelques autres pays (Ghana, Guinée, Cameroun, Togo) (voir tableau exportations).

Le marché mondial d'importation d'ananas frais est constitué grossièrement de trois ensembles bien cloisonnés : les Philippines approvisionnent le Japon, la Côte d'Ivoire, l'Europe et le Costa-Rica, les Etats-Unis. Pourtant, le marché européen, premier marché mondial, est convoité par les origines d'Amérique Centrale et des Caraïbes qui font reculer la Côte-d'Ivoire sur son unique marché d'exportation. Ces origines concurrentes s'efforcent, avec l'aide des multinationales nord-américaines, d'implanter sur le marché des ananas non colorés, à bas prix. Cet affaiblissement de la position africaine s'est déroulé dans un contexte de forte croissance des importations. Le résultat est que, malgré une augmentation appréciable des

exportations de la Région depuis le début des années 1980, sa part du marché européen a diminué de 90% à moins de 50%. Toutefois, le consommateur européen privilégie toujours l'ananas de qualité et coloré de provenance africaine.

2) Les prix mondiaux

Après un niveau record en 1980, les cours d'ananas frais sur le marché européen se sont orientés à la baisse, avec une accentuation à partir de 1985. Ce phénomène est lié à la concurrence, plus vive chaque année, des pays producteurs centro-américains, aidés en cela par des coûts de production inférieurs à ceux des pays d'Afrique et par l'appui des multinationales nord-américaines (au niveau technique, logistique et marketing). Des difficultés du côté de l'offre ivoirien y ont très certainement joué un rôle également, notamment une baisse de la qualité moyenne du produit destiné à l'exportation suite à la fermeture des usines de transformation (les ananas destinés à la transformation n'atteignant pas les mêmes normes de qualité).

3) Les facteurs importants dans l'évolution des systèmes de production

Les systèmes de production diffèrent à la fois d'une zone géographique à l'autre et au sein d'une même zone, de sorte que les rendements peuvent varier entre 25 t/ha et 90 t/ha par cycle.

En premier lieu, on trouve des systèmes de production caractérisés par une forte mécanisation, dans les zones de production où le coût de la main-d'oeuvre est élevé (Antilles, Hawaï ou encore Porto-Rico). Cette mécanisation est moins poussée si l'ananas est destiné au marché du frais. Ces systèmes de production sont souvent le fait de grandes compagnies transnationales.

A l'opposé, des systèmes de production très peu mécanisés existent. La production est alors principalement le fait de "petits" exploitants, peu regroupés, liés aux usines de transformation par contrat en Asie, ou regroupés en coopératives pour l'exportation en frais, en Côte d'Ivoire par exemple. Entre les cas extrêmes, où l'on trouve des exploitations agricoles allant de plusieurs milliers d'hectares à des exploitations de moins d'un hectare, on trouve des exploitations de 50 à 300 ha qui constituent la part la plus importante de la production de la Région Afrique de l'Ouest et du Centre.

Au sein de la Région, et notamment en Côte d'Ivoire, les techniques intensives mises au point, bien adaptées à la production de fruits frais, ont permis le développement de la filière. Parmi les acquis on peut noter :

Maîtrise du cycle par induction florale.

Trois avantages : regroupement et homogénéisation de la production, détermination du poids des fruits en jouant sur la longueur du cycle, orientation des dates de récolte en fonction des meilleures périodes de commercialisation.

Utilisation de l'ethrel. Pour le fruit frais, elle permet l'homogénéisation de la couleur des fruits à la récolte. Bien utilisé, cela entraîne une amélioration de la qualité, notamment dans les régions à faible ensoleillement. Improprement utilisé, a une action préjudiciable à la qualité. Inconvénient : étant un produit facile à utiliser, son emploi peut se répandre à mauvais escient.

4) Perspectives pour la Région

Dans les années qui viennent, le marché mondial de l'ananas frais, et en particulier celui de l'Europe, sera de plus en plus concurrentiel. Pour les producteurs de la Région, les enjeux sont ceux d'une meilleure maîtrise de la filière, aussi bien dans le pays d'origine (coûts de production et qualité), qu'au niveau de la mise en marché en Europe.

En matière de coûts, les premières analyses laissent penser que la dévaluation du FCFA aurait amélioré la compétitivité de l'ananas ivoirien sur le marché européen (baisse des cours stade wagon départ d'environ 15% dans les premiers mois de 1994). Par ailleurs, la gestion du poste transport s'avère très importante. Un avantage net de la Côte d'Ivoire par rapport aux autres producteurs de la Région dans ce domaine est le fait qu'elle peut associer le transport de l'ananas et de bananes par la voie maritime, étant données les quantités importantes de ces deux produits complémentaires. Pour l'instant, les autres pays sont contraints d'utiliser la voie largement plus coûteuse du transport aérien. Seul le Cameroun, pays disposant d'une filière banane d'exportation importante, peut espérer faire cette transition dans le moyen terme.

En ce qui concerne la qualité, l'expérience de la Côte d'Ivoire, où la profession met actuellement en place une politique de contrôle contraignante, sera à suivre. Pour les petits producteurs, les organisations de regroupement paraissent jouer un rôle déterminant dans la diffusion des innovations permettant la production de fruits de haute qualité.

Appuyé par des bailleurs de fonds internationaux (l'Union Européenne en tête), différents pays producteurs de la Région, la Côte-d'Ivoire en tête, tentent de mettre sur pied au niveau européen une stratégie de régionalisation de leur politique de développement de leurs exportations vers le marché européen. Le programme envisagé engloberait trois volets : la création d'un centre de recherche régional ; la restructuration des organisations des producteurs ; et éventuellement une politique commune de mise en marché en Europe.

Les principaux défis pour la recherche concernent :

- le contrôle des principaux parasites, wilt (virus) et tâches noires (champignon), par la voie d'amélioration variétale
- le développement de nouvelles variétés pour le marché du frais, qui permettrait une diversification du marché actuellement occupé presque à 100% par la variété Cayenne lisse
- la réduction des intrants et pesticides par l'amélioration des itinéraires techniques.

STATISTIQUES MONDIALES DE L'ANANAS FRAIS

Production mondiale d'ananas

(1.000 tonnes)	1979/81 Moyenne	1991	1992
Monde	8 978	10 256	10 490
Asie	5 576	6 176	6 299
. Thaïlande	2 857	1 931	1 900
Amérique NC	1 362	1 392	1 384
. Mexique	530	299	299
Amérique Sud	819	1 354	1 379
. Colombie	119	345	347
Afrique	1 076	1 164	1 253
. Kenya	177	245	270
. Côte d'Ivoire	295	130	135
Océanie	144	169	173
Europe	2	1	1

Consommation/tête d'ananas frais (kg)

	1979/81 Moyenne	1990	1991
Monde	nd	1,4	1,4
Asie	nd	1,3	1,3
Amérique NC	nd	2,4	2,4
Amérique Sud	nd	4,1	4,2
Afrique	nd	1,3	1,3
Océanie	nd	3,6	3,4
Europe (a)	nd	0,3	0,3

(a) comprend l'ex-URSS

Importations d'ananas frais

(en tonnes)	1979/81 Moyenne	1991	1992
Monde	352 055	618 933	628 960
Europe (a)	128 459	301 675	304 425
Asie	127 587	164 609	153 420
Amérique NC	76 368	139 259	146 583
Amérique Sud	17 973	11 856	21 208
Océanie	395	1 052	-
Afrique	6	482	-

(a) comprend l'ex-URSS

Exportations mondiales

(en tonnes)	1979/81 Moyenne	1991	1992
Monde	353 805	620 665	618 969
Amérique NC	70 239	232 936	251 482
Asie	144 948	196 924	177 553
Afrique	106 912	153 882	143 834
. Côte d'Ivoire	101 400	121 440	126 748
Europe	12 343	26 779	24 724
Amérique Sud	19 071	9 229	20 564
Océanie	292	918	812

BANANE

1) La production mondiale

La banane "dessert" est le troisième fruit mondial de par son volume de production, derrière le groupe des agrumes et les raisins. Plus de 100 pays sont producteurs de bananes. En 1991, la quasi-totalité (98 %) de la production mondiale de bananes était le fait de pays en développement. A l'instar de nombreux autres produits agricoles, les principaux pays producteurs sont mal connus car largement autoconsommateurs et n'apparaissent que faiblement sur la scène du commerce international. C'est ainsi qu'en 1991, le premier producteur mondial de bananes "dessert" est l'Inde, suivie par le Brésil, alors que seul ce dernier est présent mais pour de faibles volumes, sur le marché mondial. On assiste depuis le début des années 1990 à une augmentation très rapide des surfaces plantées de bananiers à des fins d'exportation vers, d'une part l'UE ou les producteurs anticipaient une augmentation de la consommation, et d'autre part, l'Europe de l'Est où ils escomptaient l'ouverture de nouveaux marchés. Ces nouvelles plantations utilisent les variétés Poyo et Grande Naine; cette dernière est très productive mais plus sensible aux pressions parasitaires et nécessite de nombreux traitements phytosanitaires qui font de la monoculture bananière une culture très polluante.

La production mondiale s'élève à 49,6 millions de tonnes dont un peu plus de 10 millions de tonnes sont exportées, le reste étant absorbé par les marchés nationaux des pays producteurs. L'Afrique commercialise 296.000 tonnes (1992).

2) Echanges internationaux

Après les agrumes, les bananes sont les fruits les plus échangés sur le marché international. Les pays d'Amérique Latine représentent près de 80 % des exportations mondiales, soit 8 millions de tonnes. L'Equateur reste de loin le premier exportateur mondial suivi du Costa-Rica et de la Colombie. Ces pays forment les principaux producteurs de la " zone dollar ". L'Asie, principale zone de production dans le monde, ne participe que pour 1 million de tonnes aux exportations mondiales. Les Philippines représentent la quasi-totalité de l'offre asiatique. Troisième grande zone exportatrice : les Caraïbes avec pour principaux exportateurs, les Windward Islands, la Martinique, la Guadeloupe et la Jamaïque. Quatrième zone exportatrice : l'Afrique, elle compte pour un peu moins de 4 % dans le commerce mondial, la Côte-d'Ivoire, le Cameroun, la Somalie (qui n'exporte plus pour l'instant) et le Cap Vert en sont les principaux exportateurs. La zone Europe, constituée de l'Espagne (Canaries) et du Portugal (Madère), participe au commerce mondial à hauteur de 4 %. Le commerce mondial est organisé en trois principaux flux : de l'Amérique centrale et du sud vers l'Amérique du nord et l'Europe occidentale, des Philippines et de la Chine vers le Japon, des Caraïbes et d'Afrique vers l'Europe occidentale. Les grands importateurs sont les États-Unis, le Japon, les pays membres de l'UE et le Canada. A eux

seuls, ils importaient en 1990 plus de 80 % des importations mondiales.

Les dernières prévisions de la FAO, préparées pour la réunion intergouvernementale en juillet 1994 en Jamaïque, font état à l'horizon 1997 de disponibilités exportables supérieures de 354 000 tonnes, soit 4 % des importations réalisées en 1992.

Le commerce mondial de la banane est dominé par un oligopole de trois firmes multinationales, les " trois soeurs " (Chiquita, Del Monte et Dole) très intégrées et largement délocalisées.

3) Prix

Entre 1978 et 1983, les prix de la banane "dessert" en dollar constant ont connu une forte augmentation. A partir de 1983, une orientation à la baisse s'est amorcée. Cette tendance se maintiendra, et même pourrait s'accroître dans les années à venir, du fait de la forte augmentation des disponibilités exportables.

Les prix au détail sur le marché européen sont deux fois plus élevés que sur le marché américain (FAO 1994). Ceci contribue sans doute à l'intérêt que portent les " trois soeurs " au grand marché européen.

4) Perspectives

La nouvelle organisation commune des marchés de la banane (OCMB) instaurée par l'Union Européenne depuis le 1er juillet 1993, change considérablement les règles du jeu sur le marché mondial. Le système n'est pas encore totalement stabilisé et le récent compromis GATT de Marrakech sur la banane d'avril 1994 ouvre une nouvelle période de changements. D'autres décisions à venir peuvent remettre en cause tout ou partie de l'OCMB actuelle (prévue pour durer 10 ans) et en particulier la très attendue décision de la Cour Européenne de Justice sur le recours allemand ou encore les possibles demandes de panel devant les instances du GATT déposées par le Mexique et d'autres pays latino-américains mais aussi la plainte déposée par le leader mondial multinational Chiquita auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce (ex-GATT) en octobre 1994 pour entrave au commerce mondial et qui pourrait déboucher sur des représailles commerciales américaines sur les productions européennes.

La commercialisation des bananes des pays ACP et des pays communautaires est totalement dépendante de l'OCMB qui subit des revirements en permanence en fonction de la puissance des lobbys. Les intérêts de ceux-ci sont divergents suivant qu'il s'agit de l'oligopole bananier qui prône une libéralisation du marché et les pays ACP et Communautaires qui ne peuvent pas survivre aujourd'hui sans la protection de l'OCMB.

L'enjeu est de taille puisque, outre la question des prix, l'UE s'agrandit (la demande supplémentaire est évaluée à 350000 tonnes) et représente un formidable tremplin vers les marchés des pays de l'Est.

Place de l'Afrique dans le paysage bananier mondial

La Somalie s'est retirée de la production en raison de conflits armés, alors que le Cameroun et la Côte d'Ivoire mettaient en place des structures très modernes de production grâce à de lourds investissements (passage de la variété Poyo à la Grande Naine, irrigation, drainage, conditionnement moderne), l'intégration de la filière (disparition progressive de la petite production au profit de grandes exploitations très intensives basées sur les modèles de production et le savoir-faire de l'oligopole bananier) et la libéralisation du transport maritime vers l'Europe.

Cependant, la très récente limitation de l'accès au contingent tarifaire réservé aux bananes "dollars" par les origines ACP (en plus de leur quotas en tant qu'origines traditionnelles) grève considérablement l'évolution des filières du Cameroun et de la Côte d'Ivoire qui produisent largement en excédent de leurs quotas.

Après l'obtention d'un système de soutien aux recettes pour les producteurs traditionnels ACP comme pour les producteurs communautaires, l'enjeu à l'horizon 2002 paraît être :

- la transférabilité des quotas entre pays ACP de ceux produisant en dessous de leurs quotas vers ceux capables de produire au dessus ;

- récupérer l'accès au contingent tarifaire pour pouvoir vendre au dessus de leur quotas qui sont déjà limitant ;

- contrôler mieux le jeu des licences pour un accès plus large à l'OCMB ;

- diminuer les coûts de production (en continuant notamment le processus d'intégration des filières) et augmenter les productivités de la terre et du travail ;

- développer des marques (celles de l'oligopole ?) synonymes de qualité irréprochable et créer ainsi une réputation qui survivra à 2002 ;

- développer des stratégies de diversification pour valoriser au mieux le transport maritime (ananas, mangues...) ;

- intensifier leurs lobbys auprès de la Commission Européenne.

STATISTIQUES MONDIALES DE LA BANANE

Production mondiale

(1000 tonnes)	1979-1981 Moyenne	1991	1992
Monde	37 087	47 660	49 630
Asie	14 482	19 090	20 310
. Inde	4 403	6 400	7 000
Amérique NC	7 037	8 054	7 661
. Mexique	1 435	1 868	1 600
Amérique Sud	9 033	12 460	13 305
. Brésil	4 348	5 630	5 650
Afrique	4 962	6 141	6 435
. Burundi	1 096	1 580	1 645
Océanie	1 083	1 466	1 499
. Pap. Nlle Guinée	904	1 200	1 250
Europe	490	448	420
. Espagne	457	405	355

Consommation par habitant

en kg	1979-1981 Moyenne	1990	1991
Monde	nd	8,8	8,8
Asie	nd	6,1	6,1
Amérique NC	nd	16,2	17,0
Amérique Sud	nd	30,5	27,6
Afrique	nd	9,2	8,9
Océanie	nd	56,8	56,2
Europe (a)	nd	5,9	5,9

nd : non disponible

(a) : comprend l'ex-URSS

Importations mondiales

(en tonnes)	1979-1981 Moyenne	1991	1992
Monde	6 847,9	9 927,2	10 445,1
Europe (a)	2 688,9	4 408,1	4 467,5
Amérique NC	2 697,5	3 817,0	4 157,3
Asie	1 095,9	1 465,9	1 415,6
Amérique du Sud	268,9	240,9	291,8
Océanie	36,9	55,8	62,0
Afrique	59,7	25,9	25,9

(a) : comprend l'ex-URSS

Exportations mondiales

(en tonnes)	1979-1981 Moyenne	1991	1992
Monde	7 001,6	10 333,9	10 765,0
Amérique NC	3 493,5	4 522,0	5 065,4
Amérique Sud	2 133,4	4 292,9	4 244,6
Asie	693,0	1 089,7	971,1
Afrique	305,0	253,6	273,8
Europe	42,3	175,4	2 713,6
Océanie	4,1	0,06	33,3

Prix d'importation (en US\$ courants/tonne)

	1979-1981 Moyenne	1990	1991
	184	278	300

IV - Bois

1. Les pays producteurs

Les exportations de bois rond tropical (grumes) ont représenté plus de 26 millions de m³ en 1992 (source FAO). Avec 3,7 millions de m³, l'Afrique représente 14 % de ce flux commercial contre 75 % à l'Asie. Rappelons que la production de grumes de bois tropicaux ne représente elle-même que 13,5 % de la production mondiale de bois rond. Quant aux produits semi-finis, les exportations de sciage africain (1,39 millions de m³ en 1992) ne représentent guère plus de 1 % du flux mondial - contre près de 2 % à l'Amérique du Sud et 8,5 % à l'Asie (hors Japon).

Les pays disposant des plus grandes surfaces de forêt ne sont pas les plus grands producteurs de bois d'oeuvre. Ainsi le Zaïre, qui dispose de la deuxième superficie mondiale de forêt dense humide, a-t-il pratiquement disparu des statistiques du fait de l'instabilité politique chronique et des problèmes structurels qui caractérisent ce pays. Le premier pays producteur d'Afrique, le Nigéria, produit quasi-exclusivement pour sa consommation interne. La Côte d'Ivoire a vu son potentiel productif se réduire sensiblement ces vingt dernières années (la Côte d'Ivoire possédait environ 14,4 millions d'ha de couvert forestier en 1966 ; en 1992 on estimait à 3,1 millions d'ha la superficie forestière, dont 1,3 million de forêt dense) et apparaît distancée par le Cameroun, et rattrapé par le Gabon pour la production de bois brut. En revanche, la Côte d'Ivoire a développé des capacités de transformation (bois scié) plus importantes que ces deux pays. La RCA et le Congo souffrent de leur enclavement ou du mauvais état de leur réseau de transport. La production du Ghana est établie à un niveau stable, ses capacités de transformation se renforcent, conséquence d'un environnement économique favorable aux investissements. Le Libéria parvient, malgré la guerre civile, à exporter des quantités non négligeables de bois brut (250 000 m³ en 1992).

Il faut noter que la plupart des pays africains ne fournissent plus depuis 1993 leurs statistiques aux organismes collecteurs tels l'OIBT ou la FAO, ce qui oblige à reconstituer les chiffres d'exportations au travers des déclarations d'importation des pays consommateurs. Il est très vraisemblable que l'année 1994 aura vu une augmentation des exportations dans la plupart des pays producteurs, notamment ceux de la zone franc, mais compte tenu de ce qui précède, il faudra un certain temps pour disposer de données à peu près fiables.

2. Modalités d'exploitation et perspectives

L'exploitation de la ressource forestière en Afrique est caractérisée par un prélèvement très sélectif, qualifié parfois d'"écrémage", concentré sur un nombre restreint d'essences. Parmi celles-ci, des bois rouges comme le Sapelli, le Sipo, les différents Acajous, l'Iroko et des bois blancs comme l'Ayous (ou Samba), l'Okoumé, l'Azobé, le Fraké.

Tous ces bois n'ont pas la même valeur commerciale et n'épuisent pas la liste des essences qui sont prélevées dans les forêts naturelles africaines. Au Cameroun l'Ayous est l'essence la plus récoltée, suivie du Sapelli. En RCA et au Congo, c'est le Sapelli. Au Gabon, l'Okoumé vient très largement en tête.

Cette exploitation sélective a plusieurs causes :

- la composition floristique des forêts africaines. Les meilleurs rendements de transformation et d'utilisation sont obtenus avec des grumes de gros diamètre, bien conformées, constituées de bois de densité moyenne et à faible teneur en silice. Dans la forêt africaine, malgré une grande variété floristique et l'abondance de grosses tiges, seules un nombre assez restreint d'essences répond à ces exigences techniques et seulement une cinquantaine d'espèces sont régulièrement commercialisées ;

- l'enclavement des grands massifs forestiers du bassin du Congo. Contrairement à l'Asie du Sud-Est, l'Afrique centrale ne dispose guère de voies navigables réellement praticables pour l'acheminement des grumes. Le mauvais état des infrastructures routières et du rail renchérit les coûts et incite les opérateurs à se concentrer sur les essences dégageant les meilleures marges bénéficiaires.

- l'insertion du continent dans des flux commerciaux spécifiques. Le marché Asie-Pacifique est très demandeur de bois de toutes qualités que lui procurent notamment la Malaisie et l'Indonésie, quand à l'opposé l'Afrique tropicale doit répondre à la demande sélective de bois de haute qualité des marchés européens qui disposent de leur propre production issue des forêts tempérées et boréales. Cette situation pourrait néanmoins évoluer dans les prochaines années, comme nous le verrons.

L'ensemble de ces facteurs explique que l'intensité de l'exploitation en Asie du Sud-Est est sans commune mesure avec celle pratiquée en Afrique ou en Amérique latine, puisqu'il est courant d'y voir des prélèvements nets dépassent les 50 m³/ha (avec des pointes autour des 80 m³), alors qu'ils varient entre 10 et 20 m³ en Amérique, et ne dépassent guère les 10-12 m³ en Afrique centrale. Ces différences d'intensité se reflètent au niveau des poids respectifs des zones et des pays sur le marché international des bois tropicaux.

On aurait tort cependant de considérer comme immuables les caractéristiques actuelles de l'exploitation de la forêt africaine et la place marginale qu'occupe le continent sur le marché international des bois tropicaux. Avec l'épuisement progressif des forêts naturelles les plus accessibles des grands pays du Sud-Est de l'Asie, l'Afrique centrale va devenir, avec le bassin amazonien, l'un des derniers grands réservoirs de bois tropicaux de la planète. La croissance démographique et économique des pays du Sud et d'une nation comme la Chine, se traduira par une demande accrue de bois d'oeuvre, qui ne sera qu'en partie satisfaite par les pays du Nord. A moyen-long terme, il est vraisemblable que les plantations industrielles et paysannes se substitueront aux flux provenant des forêts naturelles qui se raréfient.

Cependant, à court-moyen terme il est probable que l'Afrique sera sollicitée pour la fourniture de quantités importantes de bois afin de combler des déséquilibres plus ou moins temporaires sur les marchés. Durant la flambée des prix des grumes du Sud-Est asiatique de l'année 1993, les opérateurs asiatiques (Japonais et Philippins) ont augmenté significativement leurs achats de grumes africaines, et certains d'entre eux envisagent d'implanter des unités de transformation dans les pays du bassin du Congo. Les achats japonais de grumes africaines ont atteint 500 000 m³ en 1993 et 600 000 m³ en 1994, principalement du Gabon et, dans une moindre mesure, du Cameroun. Les Philippines ont importé 200 000 m³ du Ghana en 1993.

Le marché africain lui-même offre un important potentiel, avec au moins deux grands consommateurs et importateurs en puissance que sont l'Afrique du Sud et le Nigéria, quand ces pays auront surmonté les crises politiques qui les empêchent de donner leur pleine mesure. D'un autre côté, l'évolution des techniques de transformation, notamment par le bois reconstitué, permet d'escompter une valorisation accrue d'une grande variété d'essences, si les marchés le permettent, et relativisent la contrainte de la composition floristique des forêts africaines. Déjà, les opérateurs de Côte d'Ivoire ont élargi sensiblement la gamme des essences exploitées, sous la contrainte, il est vrai, de la raréfaction des essences les plus prisées et des ressources forestières dans leur ensemble.

La question des coûts de production et de transport au sein des pays est également susceptible d'évoluer. La dévaluation du Franc CFA a permis de renforcer la compétitivité de la filière bois dans les pays de la zone concernée, par la diminution relative des coûts locaux. Au Cameroun, on estime que les coûts de production n'ont augmenté que de 30 à 40 % quand les prix des bois exportés en monnaie locale exprimés doubleraient du fait du réajustement. Par ailleurs, et indépendamment de l'effet mécanique de la dévaluation, l'orientation favorable des cours sur le marché international des bois tropicaux depuis 1993 s'est traduite par une hausse de la valeur en devises du m³ exporté. Certaines essences comme l'Okoumé, qui a fait l'objet d'une demande soutenue d'acheteurs asiatiques, se sont appréciées de près de 50 % en un an. Cette flambée des prix est caractéristique des marchés de matières premières et on observe actuellement une tendance à l'effritement des cours des bois africains, surtout que le prix des grumes du Sud-Est asiatique est revenu à un niveau plus habituel. Cependant, pour les raisons indiquées précédemment il y a des raisons de croire que sur moyenne période le prix des bois tropicaux devrait s'apprécier en termes réels du fait d'un accroissement régulier de la demande et d'une réduction progressive de l'offre. Les tendances à la hausse sont néanmoins tempérées par la possibilité de substituer au bois d'autres matériaux et par la concurrence des bois tempérés et boréaux.

3. Implications de l'exploitation hyper-sélective sur la gestion forestière

L'exploitation hyper-sélective ne constituerait pas un problème en elle-même pour la régénération de la ressource forestière si elle n'entraîne dans une dynamique où elle interagit avec des processus économiques et sociaux qu'il convient de ne pas ignorer :

- ce type d'exploitation est potentiellement grand consommateur d'espace. Dès lors que les opérateurs sont d'une certaine envergure et que le marché est porteur, les massifs forestiers sont "écrémés" à vive allure. Ainsi par exemple au Cameroun, une grande entreprise exploitera, au rythme actuel, une concession de 200.000 ha (maximum légal) en 10 ans. Les risques sont d'épuiser prématurément la valeur économique des massifs forestiers exploitables d'un pays, d'accroître la pression sur les zones mises en réserve pour la conservation ou d'inciter les exploitants à revenir après quelques années sur des parcelles en régénération pour prélever les arbres "intermédiaires" devenus exploitables (ou des essences "secondaires" initialement délaissées).

- ce mode extensif d'exploitation se traduit par la construction d'infrastructures routières importantes au regard du volume prélevé. Lorsque certaines conditions sont réunies (pression foncière, demande solvable de certains produits agricoles, faibles capacités de contrôle du service forestier) le réseau des routes et pistes de débardage est utilisé par des colons agricoles pour établir des parcelles de cultures et acheminer les produits récoltés en forêt sur des marchés urbains ou péri-urbains. Certes, ce phénomène n'est pas propre à l'exploitation hyper-sélective mais l'ouverture prématurée de massifs forestiers liée à la vitesse des opérations les rend plus vulnérables.

Les politiques forestières cherchent par conséquent à intensifier l'exploitation sur des surfaces limitées. En Afrique centrale, où l'on prélève en moyenne moins d'un arbre à l'hectare, les dégâts d'exploitation restent en général limités (même s'il est possible de les réduire par des méthodes adaptées). Une multiplication par 2 ou 3 du prélèvement à l'hectare n'induirait pas de risques majeurs pour la régénération des massifs exploités. Ce changement des modalités d'exploitation suppose un effort de l'ensemble des acteurs de la filière pour promouvoir des essences mal valorisées et n'est pas sans relations avec les capacités industrielles et commerciales des opérateurs.

4. Problématique de la transformation industrielle du bois dans les pays producteurs

Alors que les pays africains étaient traditionnellement des exportateurs de bois brut, on assiste depuis quelques années à un développement des capacités locales de transformation du bois. Cette évolution a été le plus souvent contrainte par différentes mesures comme une forte taxation frappant l'exportation de grumes ou l'interdiction pure et simple d'exporter certaines essences sous forme de bois brut. Néanmoins, certains opérateurs ont choisi d'entreprendre un effort de développement des capacités de transformation, et ce pour plusieurs raisons.

Certaines sont strictement économiques : la baisse des prix de revient de la transformation locale, notamment grâce à la dévaluation du Franc CFA, qui rend plus compétitive l'offre des opérateurs. D'autres relèvent de stratégies d'anticipation : il apparaît clairement que l'accès à la ressource dépendra de plus en plus des capacités industrielles installées, ce qui incite les opérateurs ayant des stratégies d'implantation durable dans le secteur à investir afin de prendre des options pour l'avenir. D'autant plus que ce phénomène d'anticipation est également à l'oeuvre chez les utilisateurs européens qui cherchent à sécuriser leurs approvisionnements et développent par conséquent leurs importations de produits semi-finis. Bref, plusieurs facteurs militent dans le sens d'une augmentation de la part des produits transformés dans les exportations des pays africains, même si dans un premier temps il ne s'agit surtout que de première transformation.

Cependant d'autres facteurs peuvent freiner cette évolution. L'irruption d'acheteurs asiatiques en quête de bois brut pour l'approvisionnement de leurs usines de déroulage a modifié le prix relatifs des grumes et du bois transformé, pour certaines essences, faisant apparaître un coût d'opportunité de la transformation locale. La dévaluation a également accru l'intérêt relatif de l'exportation de grumes, la transformation n'en bénéficiant pas dans les mêmes proportions du fait du renchérissement des coûts des intrants, importés en quasi-totalité.

La volonté de la plupart des États africains de promouvoir les taux de transformation correspond au besoin de créer des emplois dans un des rares secteurs susceptibles d'en fournir. Du point de vue fiscal, la transformation peut correspondre - au moins à court terme - à une perte de rentrées monétaires, dans la mesure où les exportations de grumes sont généralement très taxées, comme par exemple au Cameroun. Du point de vue économique, les médiocres rendements matière (rapport bois brut - bois transformé) dus à la vétusté de nombreuses installations et à l'étroitesse des marchés locaux (qui limitent les possibilités de valorisation des sous-produits) ne permettent pas toujours d'obtenir, pour les produits semi-finis, les valeurs ajoutées qu'on est en droit d'attendre d'un processus de transformation efficace ; dans bien des cas, seuls les fortes taxes qui frappent l'exportation de grumes et introduisent de ce fait une distorsion des prix, font apparaître une valeur ajoutée comptable positive. Du point de vue de la gestion forestière, le développement de capacités locales de transformation peut grandement contribuer à limiter les pratiques d'exploitation hyper-sélectives en suscitant des débouchés pour des essences difficilement commercialisables sous forme de grumes. Toutefois, des unités industrielles peu économes en matière brute engendrent un gaspillage de ressources naturelles.

En fait, si les objectifs de développement de capacités locales de transformation ne sont pas contestables, les moyens réglementaires utilisés pour y parvenir le sont parfois et peuvent aboutir à une mauvaise gestion de la filière.

5. La recherche forestière tropicale

Un certain nombre de problèmes rencontrés dans la gestion des massifs forestiers en zone tropicale provient de la difficulté d'y transposer des notions élaborées en régions tempérées, dans des conditions écologiques et socio-économiques très différentes. Ainsi en est-il de la notion d'aménagement forestier, conçue pour la gestion productive de forêts mono-spécifiques aux caractéristiques biologiques connues. Les forêts tropicales humides se caractérisent par une extrême diversité spécifique dont on maîtrise encore mal certaines caractéristiques, comme les rythmes de régénération et les interactions avec l'environnement (relations entre espèces et rôle de la faune dans la régénération). Par ailleurs la forêt tropicale est un espace à usages multiples, qui est convoité par différents acteurs aux activités souvent concurrentes. Cette situation nécessite l'élaboration de modèles d'aménagement adaptés à des situations très contrastées. Quant aux plantations industrielles, si la recherche a permis d'obtenir des résultats spectaculaires en matière de sélection génétique et d'offre d'espèces adaptées, les dysfonctionnements institutionnels chroniques des États africains n'ont pas permis d'assurer de manière satisfaisante la rentabilité et la viabilité économique des millions d'hectares plantés.

6. Quelques données sur l'évolution récente des cours

Pour un indice 100 en janvier 1992 (source Market News Service - Genève), l'indice du début 1995 s'établissait à 120 pour les grumes et à 133, 4 pour les sciages africains. Ces indices cachent des évolutions contrastées suivant les essences. Ainsi le m³ de grume d'Okoumé du Gabon s'est-il apprécié d'environ 50 % entre 1992 et la mi-1994. Des bois rouges en grumes recherchés par les acheteurs européens, comme le Sapelli et le Sipo ou l'Acajou (N'Gollon) ont progressé de 30 à 35 % de la mi-1992 au début 1995.

Pour les sciages la progression a été forte pour les bois rouges mais moindre pour certains bois blancs (Samba de Côte d'Ivoire). Au Cameroun, les cours du sciage d'Ayous (autre nom du Samba) ont même baissé sensiblement par rapport à 1992. L'augmentation des prix des sciages demandés par les vendeurs asiatiques a entraîné un report des achats européens sur l'Afrique où les prix demandés sont restés plus modérés.

Les derniers mois de 1994 témoignent d'une tendance à l'effritement, surtout sensible sur le cours des grumes. Après une flambée des cours en 1993 qui s'est répercutée avec un certain décalage sur les marchés africains, le prix des grumes du Sud-Est asiatique s'est considérablement abaissé, en raison de la crise du marché du contreplaqué qui affecte cette région ; les acheteurs de grumes destinées au déroulage ne veulent pas payer les prix élevés demandés par les vendeurs, car ils ne peuvent espérer répercuter les hausses de leur matière première sur le contreplaqué dont le marché est déprimé. Par conséquent, le prix des grumes africaines ne pouvant rester durablement supérieur à celui des grumes asiatiques, un ajustement est en cours qui se traduit par un effritement des cours du bois brut africain, lesquels restent néanmoins à un niveau intéressant.

STATISTIQUES AFRICAINES DES BOIS TROPICAUX

DONNÉES DE BASE SUR LES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS D'AFRIQUE

	Cameroun	Côte d'Ivoire	Gabon	Ghana	Congo
Forêt productive (hectares)	17 500 000 ¹	5 000 000 ²	20 000 000	1 370 000	15 500 000
<i>En m³</i>					
Production					
Grumes industrielles	2 500 000 ^a	1 750 000 ^b	1 700 000 ^a	1 330 000 ^c	511 000 ^a
Exportations					
Grumes	1 080 000	230 000 ^c	1 475 000	495 613 ^a	240 000 ^a
Sciages	220 000 ^a	425 000 ^c	-	182 000 ^c	27 000 ^a
Contreplaqué	8 000 ^a	16 000 ^b	50 000 ^a	1 000 ^b	-
Placages déroulés	15 000 ^a	86 000 ^b	-	28 000 ^b	36 000 ^a

(1) Plus probablement comprise entre 10 et 14 millions d'ha

(2) Plus probablement autour de 3 millions

(a) Chiffre 1993

(b) Estimations 1993

(c) Chiffre 1992

Sources : O.I.B.T., F.A.O.

Documents de travail en économie des filières

Déjà parus

1. BENZ H., MENDEZ DEL VILLAR P. Le marché international du riz. Facteurs d'instabilité et politiques des exportateurs. Avril 1993.
2. FREUD C., HANAK FREUD E. Les cafés robusta africains : peuvent-ils encore être compétitifs , Août 1993. Article à paraître.
3. GOUYON A., SUPRIONO A. De la forêt à hévéas aux usines d'Akron : une production paysanne pour un marché industriel. Avril 1993.
4. LEPLAIDEUR A. Innovations récentes dans les réseaux commerciaux et de transformation du riz à Madagascar. Résultat d'une enquête 1991 dans la filière sur Antananarivo, Antsirabé, lac Alaotra. 21 p. Septembre 1993.
5. MOUSTIER P. Etat d'avancement du programme Filmar, phase III (CIRAD-CA/Agricongo). Octobre 1993.
6. FUSILLIER J.-L. La filière maïs au Cameroun. Quelles perspectives de développement de la production de maïs ? Contribution à l'étude FAC-CAPP/USAID. Octobre 1993.
7. DAVID O., MOUSTIER P. Systèmes maraîchers approvisionnant Bissau. Résultats des enquêtes (15 décembre 1992 au 15 juillet 1993). Octobre 1993.
8. FOK A.C.M. Le développement du coton au Mali par analyse des contradictions. Les acteurs et les crises de 1895 à 1993. Novembre 1993.
9. COUSINIE P. Dynamique des systèmes de production en zone cotonnière au Togo de 1985 à 1992. Novembre 1993.
10. OBSERVATOIRE DES MARCHÉS INTERNATIONAUX. Fiches produits. Décembre 1993.
11. NAIRE D.L. Enquête manioc/Pool-Congo. Formes de production et modes de mise en marché des « produits manioc » dans le pays rural de Mindouli. Janvier 1994.
12. NAIRE D.L. Contexte d'urbanisation et démographie rurale dans le Pool congolais : les villages-centres du district de Mindouli. Janvier 1994.
13. BALDE A., LEPLAIDEUR A., PUJO L., TOUNKARA O. Les filières du riz en Guinée forestière. Résultats intermédiaires. Novembre 1993.
14. HANAK FREUD E., FREUD C. Methodological issues in the analysis of the competitiveness of cocoa sub-sectors. Paper presented at the Workshop of the International Conference on Cocoa Economy, October 19-22, 1993, Bali, Indonesia. October 1993.
15. DE CROZALS A. La place des Etats-Unis dans le marché mondial du coton-fibre. Décembre 1993.
16. FUSILLIER J.-L. La diffusion de la culture du maïs en Afrique de l'Ouest. Communications présentées au séminaire CIRAD-UNB-FAO de Cotonou (Bénin) sur la production et la valorisation du maïs en Afrique de l'Ouest. Avril 1994.
17. OBSERVATOIRE DES MARCHÉS INTERNATIONAUX. Fiches produits n° 2. Mise à jour juillet 1994.
18. MENDEZ DEL VILLAR. Les marchés mondiaux du riz. Structures et fonctionnement. Observatoire des marchés internationaux. Août 1994.
19. DAVIRON B. " Le pire n'est jamais certain " éléments sur la dynamique des marchés internationaux des produits agricoles tropicaux. Août 1994.
20. L'unité de recherche Economie des filières. Novembre 1994.



Centre
de coopération
internationale
en recherche
agronomique
pour le
développement

**Unité de
recherche
économie
des filières**

2477,
avenue du Val
de Montferrand
BP 5035
34032 Montpellier
Cedex 1
France
téléphone :
67 61 58 00
télécopie :
67 61 56 32
télécopie :
480573 F